



www.biot.fr /// trimestriel été 2018

BIOT INFOS

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



DOSSIER SPÉCIAL

REGARDS INSOLITES

PASSIONS ET HISTOIRES CONTÉES PAR LES CITOYENS





Chers Biotois et Biotois,

Avec l'été, sa chaleur et ses longues soirées en terrasse, arrive le temps de la pause annuelle. L'occasion de faire le point pendant la trêve estivale, pour repartir plein d'allant mais également, de ralentir le rythme du quotidien, de se poser, de se reposer, de

profiter des jours qui rallongent. Venez jouir d'un agréable cadre de vie en plein cœur de ville, pour apprécier, entre commerces et lieux d'animation, les plaisirs de la table, l'artisanat d'art, la gastronomie, de la rue Saint Sébastien jusqu'à la place des Arcades. Sans oublier tous vos commerces de proximité avec les quartiers de Biot 3000 et de Saint Philippe. Les commerçants Biotois vous attendent et seront ravis de vous accueillir pour partager ces moments d'animations estivales !

Votre été à Biot vous laissera sans aucun doute, de beaux souvenirs en mémoire, grâce aux flâneries dans les calades, aux promenades au bord de la Brague, aux dîners en terrasse entre amis ; ou aux démonstrations des savoir-faire des artisans. Tout ceci en profitant des animations de l'été : concerts, bals et soirées exceptionnelles viendront investir les places, jardins et rues de Biot : le Festival de Marionnettes chaque mardi, les séances de cinémas en plein air le mercredi, les traditionnelles Nocturnes d'art le jeudi. Venez également participer en famille le 13 juillet prochain à l'escale de la caravane du sport au complexe sportif Pierre Operto et le soir au traditionnel bal populaire organisé place de Gaulle ; mais aussi la fête patronale de la Saint Julien avec ses festivités du 24 au 27 août et les soirées des Estivales organisées par le Conseil Départemental. Les métiers d'art seront à l'honneur : nous proposerons au public des expositions de qualité avec l'exposition Une Jarre des Jarres jusqu'au 25 août en salles d'expositions municipales, les œuvres monumentales « XXL », véritable galerie à ciel ouvert au cœur même de Biot village et nouveauté cette année, la 1ère édition du festival international du verre : le Biot International Glass Festival. Vous viendrez y découvrir la richesse des créations des maîtres verriers français et internationaux : une expérience unique à ne pas manquer du 21 au 23 septembre prochain !

L'automne aura en effet aussi ses temps forts, et déclinera toute une palette de manifestations en accueillant la Fête des Associations le 9 septembre, la fête des vendanges le 16 septembre et les journées Européennes du Patrimoine ce même week-end.

Nous sommes impatients de vous retrouver lors de ces moments collectifs forts, essentiels au « Bien vivre ensemble » de notre commune. Alors, à bientôt à Biot, un très bon été ressourçant et divertissant ; et une belle rentrée, douce, paisible et enrichissante !

Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Service Civique
Aménagement paysager du versant des Bâchettes
Opération tranquillité vacances
La Fête Nationale - Bal populaire

ON A TESTÉ POUR VOUS P.13

Rezo Pouce, le réseau d'autostop organisé à Biot

FOCUS P.14

Fête des associations, 5^{ème} édition

TRIBUNE LIBRE P.15

CONSEIL MUNICIPAL P.16

Une taxe de séjour plus équitable
Conservatoire du littoral

DOSSIER SPÉCIAL P.18

Regards insolites : passions et histoires contées par les citoyens



©photo Alain Cerruti

VUE D'EN HAUT P.25

Initiatives écocitoyennes

VOS QUARTIERS P.26

Le cimetière de la Rine s'agrandit
Biot : des subventions pour ravalier les façades

SOCIÉTÉ P.29

Les collégiens de l'Eganaude en séjour à Tacoma
Seniors - prévention canicule
L'éducation à la sécurité routière sur le chemin de l'école

TEXTO P.37

2 jeunes biotois au Parlement européen



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Eve Albala, Natacha Poplineau

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Alain Cerruti, Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les
normes PEFC® (forêts durablement gérées).



BIOT, LA CRÉATIVE P.38

Biot International Glass (BIG) Festival
Nocturnes d'Art
Espace des Art et de la Culture
2 nouveaux ateliers-boutiques
Musée d'Histoire et de Céramique Biotois

SPORT P.46

Tennispro Cup à Mouratoglou Tennis Academy
Championnats d'Europe et de France pour le
Dojo Biotois
Caravane du Sport

NOUVEAU À BIOT P.50

CONSEILS DE LECTURE P.51

CARNET P.51

AGENDA P.52

RESTAURATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

La souscription est lancée avec la Fondation du Patrimoine !



Signature officielle de la convention de souscription pour la restauration de la place de l'église, salle des mariages le 4 mai 2018, en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, de Jean-Louis Marquès, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine et de Karine Giogli, conseillère municipale déléguée au patrimoine.

Le saviez-vous ? 900 000 galets composent la calade de la place de l'église de la Ville de Biot ! Pour sa restauration, ils seront déposés, triés, nettoyés avant d'être remis en place. Un travail de titan ! La même technique que celle du XVII^{ème} siècle, siècle de création de la calade, sera utilisée. Trois mois de pose seront nécessaires, à raison de 4m² par jour à deux personnes pour que la calade retrouve sa splendeur. Pour faire un don et soutenir ce projet d'exception, la Fondation du patrimoine en collaboration avec la Ville de Biot lance une souscription.

La souscription permet aux donateurs de bénéficier, dans le même temps, d'avantages fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu, sur la fortune immobilière ou sur les sociétés.

Pour participer à cette restauration, les citoyens peuvent faire un don à la :

Fondation du Patrimoine - Alpes-Maritimes

CCI Nice Côte d'Azur
20, bd Carabacel CS 11 259
06 005 Nice cedex 1
Tel: 04 93 13 73 47 - paca@fondation-patrimoine.org

- **Par chèque** : à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Restauration de la Place de l'église à Biot ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

- **Don en ligne** ! Retrouvez ce projet sur www.fondation-patrimoine.org/58009 ou flashez le QR code ci-contre



GUILAINE DEBRAS ENTRE AU BUREAU DE « CAP AZUR », LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CÔTE-ALPES PROVENCE

Guilaine Debras, Maire de Biot, représente désormais la CASA au sein du nouveau Pôle métropolitain.

Dans cette nouvelle instance lancée en janvier 2018 et à la présidence tournante, les délégués titulaires auront pour mission la mise en place de stratégies communes pour mener des actions pertinentes et cohérentes d'intérêt métropolitain, tout en conservant les identités de chaque territoire et leur liberté d'appréciation dans la mise en œuvre de chaque action.

« C'est un honneur de pouvoir apporter mon expérience et ma vision communautaire de la CASA dans cette nouvelle instance « métropolitaine ». Au titre de ma délégation « risques naturels », il me semble que le partage d'expériences est essentiel et il est à rappeler combien les communes du littoral de l'ouest du département ont été impactées en octobre 2015. J'attache une grande importance à mutualiser les énergies pour que le travail préventif soit utile le plus largement possible » réagit Guilaine Debras.

Lancement d'une appli culture

Le 15 juin une application culturelle a été lancée avec une liste de plus de 600 activités sur le territoire. Cet agenda numérique regroupe des spectacles vivants des communautés d'Antibes, Cannes et Grasse.

Le pôle avait déjà ouvert un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les trois territoires du Pôle.

SERVICE CIVIQUE

LA VILLE DE BIOT ACCUEILLE 4 JEUNES VOLONTAIRES !



Cérémonie d'accueil des deux premiers contrats ambassadeurs du service civique à Biot le 14 juin dernier : Étienne Monchant - Comptoir citoyen, Valentina Balan - service Actions Culturelles et Initiatives Locales.

Dans le cadre du dispositif « Service civique¹ », initié par la Ville de Biot en partenariat avec l'association Unis-Cité, 4 jeunes volontaires ont intégré les services municipaux. Employés pour une durée de huit mois, Étienne Monchant, Valentina Balan, Batiste Léone et prochainement au mois d'août Manuella Cano, sont affectés au Comptoir Citoyen et au service Actions Culturelles et Initiatives Locales. « Nous avons à cœur de développer des politiques innovantes éco-responsables. Certaines ancrent déjà notre renommée : le comptoir citoyen, le projet Demola avec Université Côte d'Azur, le programme silvertourisme Bien à Biot, La Créative des Métiers d'Art, l'engagement zéro déchet, l'autostop organisé Rezo Pouce... Et pour insuffler cette culture de l'engagement, je suis heureuse aujourd'hui d'accueillir cette jeunesse qui a fait le choix de s'investir pour l'intérêt général en rejoignant notre collectivité », se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot.

Quelles missions pour ces 4 volontaires ?

Ils vont exercer des missions d'intérêt général et interviendront dans le cadre de la politique municipale « relation citoyen,

culturelle, événementielle et touristique » pour mettre en œuvre des actions de médiation afin de soutenir les opérations locales sur le terrain et animer la démocratie de proximité.

1 Créé en 2010 et soutenu par l'État, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, de s'engager en France ou à l'étranger, pour réaliser des actions solidaires et citoyennes pendant 6 à 12 mois dans le cadre d'associations, collectivités territoriales et organismes publics.



DEMOLA CÔTE D'AZUR¹ POUR DYNAMISER LE COMPTOIR CITOYEN

5 ÉTUDIANTS RÉCOMPENSÉS PAR LA VILLE POUR LEURS TRAVAUX !

Engagée dans le programme DEMOLA Côte d'Azur avec Université Côte d'Azur, la Ville de Biot a souhaité offrir aux étudiants, un environnement d'exploration expérimentale propice à la création pour favoriser la dynamique de son Comptoir Citoyen. Pendant plus de deux mois, cinq étudiants aux profils très différents, ont recherché des solutions innovantes pour transformer les défis de la vie locale en opportunités de coopération. L'objectif de Laetitia Champagne, Thibaut Fagnola, Lena Felderhoff, Etienne Laskar et Fiona Livolsi a ainsi été d'encourager l'implication des citoyens sur des thématiques du quotidien : incivilités, mobilité, travaux, environnement... Développer une plateforme en ligne pour proposer des projets soumis aux votes de la communauté, optimiser un lieu physique en Mairie pour le rendre plus convivial : le comptoir citoyen mais également, lancer des campagnes de sensibilisation thématiques, telles sont les solutions proposées par les étudiants. « Nous avons été séduits par la qualité des travaux et avons souhaité récompenser les étudiants. 3000€ ont été versés aux étudiants et 3000€ à Université Côte d'Azur dans le cadre du programme » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

1 « DEMOLA Côte d'Azur » est la première expérience menée en France du concept finlandais d'ingénierie de projets « DEMOLA ». Créé à l'origine par Nokia, ce processus basé sur le « design thinking » a depuis été essaimé sur quatre continents. Il se caractérise par un réseau international présent dans 19 Pays. Véritable processus collaboratif novateur, Demola permet d'impliquer les étudiants dans la recherche de solutions innovantes pour les entreprises et les structures publiques.

POUR VOTER EN 2019, PENSEZ A VOUS INSCRIRE DANS VOTRE MAIRIE

AVANT LE 31 DECEMBRE 2018



Quand s'inscrire ?

> Vous avez changé de domicile :
Si vous avez déjà été inscrit (e) et que vous avez changé de domicile, il est nécessaire de vous réinscrire avant le dernier jour ouvrable de l'année 2018 à la mairie.

Si vous n'effectuez pas cette démarche avant le 31 décembre 2018, vous ne pourrez donc pas voter pour les élections de 2019.

> Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin :

Vous êtes inscrit (e) d'office sur les listes électorales de la commune. **Vérifiez impérativement la prise en compte de votre inscription auprès de la mairie, avant le 31 décembre 2018.**

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre mairie avant le 31 décembre 2018 et munissez-vous :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- D'un justificatif de domicile (factures de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)

Sur internet : service-public.fr

Renseignements :

Mairie Principale - Comptoir Citoyen :

04 92 91 55 80

Mairie Annexe St Philippe : 04 92 90 49 10

CITOYEN EUROPÉEN

Un citoyen européen qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

- Être âgé d'au moins 18 ans

- Habiter en France

- Être ressortissant d'un pays de l'union européenne.

- Jouir de ses droits civiques et politiques

Un électeur européen peut voter en France uniquement pour les européennes (prévues en 2019) et les municipales. Il peut participer à ces 2 élections ou à seulement l'une d'entre elles.

Un citoyen européen inscrit sur la liste électorale peut voter pour les élections européennes ; il doit choisir le pays dans lequel il votera car il n'est pas possible de voter plusieurs fois pour un même scrutin.

Sur internet : service-public.fr

Renseignements :

Mairie Principale - Comptoir Citoyen :

04 92 91 55 80

Mairie Annexe St Philippe : 04 92 90 49 10

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. Cette inscription vous permet également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez pas voter.

NAVETTE D'ÉTÉ À BIOT

Départ de Biot village, du lundi au dimanche pendant les vacances d'été du 30 juin au 2 septembre 2018. Roulement toutes les 20 minutes avec le premier départ à 10h30 et le dernier à 21h10 (attention, pas de départ à 13h10, 16h10 et 19h50).

Tous les jeudis à compter du 12 juillet jusqu'au 23

août, la navette circulera jusqu'à 23h50 pour les Nocturnes d'Art de Biot (dernier départ à 23h30).

Informations et trajet détaillé :

www.envibus.fr ou au 04 89 87 72 00.

Dans le cadre des travaux des Bâchettes, la ville de Biot met à disposition des visiteurs un ticket de navette

gratuit à retirer auprès de l'Office de Tourisme. La Ville a également mis en place un système de relais entre le Comptoir Citoyen et Envibus afin de permettre aux Biotois de venir faire leur carte d'abonnement directement en Mairie Principale (carte d'abonnement à 5€ valable 5 ans).

NAVETTE SALARIÉS

Afin de faciliter le stationnement des salariés du village pendant la période des travaux de l'Aménagement Paysager du Parking des Bâchettes, et aussi pour libérer des places de stationnement pour les visiteurs, Biot a mis en place un système de navette le matin afin de remonter les personnes depuis les parkings du Stade Operto, parking de Bagneux (en face du stade) et le Parking de la Fontanette.

Informations et inscriptions :

Comptoir Citoyen au 04 92 91 55 80

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU VERSANT DES BÂCHETTES

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT !



Premier coup de pioche le 6 juin 2018

Le premier coup de pioche de l'aménagement paysager du versant des Bâchettes a été donné par Guilaine Debras, Maire de Biot, le 6 juin dernier. « L'engagement apprend aux élus le sens des premières pierres ou premiers coups de pioche. En effet, quand on arrive à ce stade d'un projet, c'est qu'une part importante du marathon administratif, juridique et budgétaire a été parcourue. En cela aussi, l'aménagement des Bâchettes est unique, car cette étape préalable a duré presque 20 ans. Quel immense plaisir de lancer officiellement aujourd'hui des travaux attendus depuis si longtemps. Votre présence signifie beaucoup. Elle signifie que ce projet est bien plus qu'un simple parking » se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot.

Des systèmes de rétention pour traiter 17 000 m² d'eaux de ruissellement

La Direction Départementale des Terri-

toires et de la Mer (DDTM) a souhaité faire évoluer les prescriptions en matière de gestion des eaux de ruissellement à l'autorisation du projet. Dans ce cadre, la Municipalité a poursuivi des réflexions déjà engagées pour faire évoluer les systèmes de rétention et il a été demandé à l'entreprise d'étudier des solutions techniques augmentant la capacité de rétention de 20% pour les pluies centennales. « Après une première étude Loi sur l'Eau menée par un cabinet d'études et validée par les services de l'État (DDTM) lors du permis d'aménager, nous répondons aux nouvelles prescriptions par une nouvelle étude redéfinissant la rétention sur l'ensemble du projet », poursuit le Maire. L'équipement aujourd'hui proposé sur le versant des bâchettes améliorera non seulement la situation du vallon des combes en assurant la collecte des eaux liée à l'intégralité des zones du parking mais

demain, il ira également au-delà de ce qui est aujourd'hui réglementairement imposé au titre de la rétention. « Le projet traitera les eaux de ruissellements d'une surface de 17 000 m², bien supérieure à celle du projet lui-même soit 9000 m² ».

Les services de la préfecture accompagnent cette démarche et sont attentifs à ce que ce travail complémentaire n'entrave pas le bon déroulement du projet. Pour autant, la Ville de Biot s'est bien évidemment engagée à ne pas démarrer les travaux concernant les zones impactées par les études hydrauliques tant que celles-ci ne seraient pas validées. « Je vous rassure, cela ne me fait pas vaciller, il est normal que l'État s'assure de la bonne prise en compte des modifications qu'il demande. Ces changements en cours de chantier sont bien la conséquence des choix que les services de l'État ont fait avec la publication du Porter à Connaissance très restrictif qui a été imposé à la commune en Janvier 2018. La Municipalité, comme ses habitants, doivent aujourd'hui s'adapter à ces nouvelles prescriptions », Guilaine Debras, Maire de Biot.

La Municipalité souhaite montrer plus que tout son engagement dans la prévention des risques liés aux phénomènes pluvieux violents que connaît le territoire. Ces nouvelles préconisations ne présentent aucune difficulté ni sur le plan technique ni sur le plan budgétaire. Elles permettront de limiter de manière drastique les eaux de ruissellements du versant des Bâchettes dans le vallon des Combes.

SÉCURISATION DE LA ZONE PIÉTONNE DU VILLAGE

NOUVEAUX HORAIRES

Dans le cadre de la sécurisation piétonne et du désengorgement du trafic routier du village, les périodes d'accès évoluent. La nouveauté :

- Les bornes sont levées tous les jours de l'année de **12h à minuit**, seuls les possesseurs de télécommande peuvent accéder au village.

Toutes les infos sur la zone piétonne du village : <http://www.biot.fr/cadre-de-vie/stationnement/zone-pietonne/>





RISQUE INCENDIE DE FORÊT

Ne jouez pas avec le feu !

Fortement exposée au risque d'incendies de forêt, avec près de 420 hectares d'espaces boisés renfermant un habitat diffus, Biot fait l'objet d'un Plan de Prévention des Incendies de Forêts (PPRIF), en vigueur depuis 2008. La prévention par le débroussaillage est la meilleure protection des personnes et de leurs biens contre l'incendie de forêt. Cette opération doit être réalisée par les propriétaires lorsque le risque est moins élevé, à savoir entre les mois d'octobre et juin.

À partir du **1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre 2018**, la ville de Biot passe en période rouge en termes de risque d'incendie de forêt (sauf si extension de la période par la préfecture en raison de la persistance des conditions climatiques propices aux incendies de forêt). Pendant cette période sensible, il est important d'être particulièrement vigilant sur l'usage du feu et de respecter la réglementation. En savoir plus : www.prevention-incendie-foret.com

9 VECTEURS DE RISQUES À PROSCRIRE !

- En forêt le barbecue est interdit toute l'année. Dans les jardins, il doit être collé au mur d'une façade avec un point d'eau.
- Toute l'année en forêt, il est interdit de fumer.
- Le code forestier interdit de porter ou d'allumer des objets incandescents à l'intérieur et jusqu'à 200 m des forêts.
- Le brûlage de végétaux est une pratique à risque strictement réglementée et interdite pendant la période rouge. La dérogation pour le brûlage des végétaux venant des Obligations Légales de Débroussaillage ne s'applique pas.
- Toute l'année en forêt, il est interdit de faire du feu.
- L'accès en forêt est règlementé selon les conditions de danger feux de forêt.
- Il est interdit de jeter des objets incandescents sur les routes et leurs abords. Qu'elles traversent ou non des zones boisées !
- L'utilisation de lanterne thaïlandaise est interdite.
- Le stationnement sur le bas-côté et zone herbeuse est dangereux.
- En été, l'utilisation de machines pouvant produire des étincelles est règlementée dans tous les secteurs de la commune couverts par le PPRIF (débrousailluse, tronçonneuse, girobroyeur, appareils de découpe/soudure/abrasion de métaux) en fonction du niveau de risque d'incendie de forêt annoncé chaque jour sur le site de la Préfecture des Alpes Maritimes : interdiction si risque très sévère ou exceptionnel ; autorisée de 5h à 13h si risque sévère ; autorisée si risque inférieur.

PASSEZ UN ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ EN VOUS INSCRIVANT À LA TÉLÉALERTE

En période d'été, les risques de canicule et de feux de forêt augmentent. Pour être alerté en temps réel et recevoir les consignes à suivre pour votre sécurité en cas de phénomènes climatiques extrêmes, de crises sanitaires ou encore de perturbations sur la commune, il vous suffit de vous inscrire à la Téléalerte. Vous serez prévenu directement via SMS et/ou message vocal.

Comment ?

Via le site de la ville : www.biot.fr ou en vous déplaçant en Mairie Principale - Comptoir citoyen - Tél : 04 92 91 55 80 ou en Mairie annexe de Saint Philippe - Tél : 04 92 90 49 10. QUELQUES MINUTES SUFFISENT !



ALERTE AU DÉMARCHAGE ABUSIF !

La ville de Biot sonne l'alarme et appelle les particuliers à rester vigilants !

Développés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) depuis 2001 et s'appuyant sur des associations et des organismes à but non lucratif, les spécialistes du réseau des Espaces Infos Énergie ont pour but d'informer et de conseiller le public sur la rénovation énergétique ou les énergies renouvelables.

Surfant sur la vague de la rénovation énergétique, des entreprises sans scrupule usent malheureusement de pratiques commerciales frauduleuses sur le territoire. La police municipale de Biot

a constaté en effet un nombre croissant de méthodes contestables : discours mensongers, pressions du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés ou encore tarifs exorbitants. Le Diagnostic de Performance Énergétique n'est obligatoire qu'en cas de vente ou de mise en location. Si vous souhaitez vous engager dans un projet de ce type, ne cédez pas à la pression commerciale, contactez plusieurs professionnels et comparez leurs devis, ne signez pas tout de suite et surtout, ne payez rien le jour même. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous faire

aider par une association de consommateurs ou un point Espaces Infos Énergie : ils vous accompagneront pour obtenir les aides auxquelles vous avez droit et vous conseilleront pour adapter votre projet à vos besoins.

Pour plus de renseignements : <https://casa-infos.agglo-casa.fr/environnement/eic>
eic@agglo-casa.fr
Tél. 04 89 87 72 30
Du mercredi au samedi de 9h à 12h30

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Un dispositif pour lutter contre les cambriolages



De quoi s'agit-il ?

C'est une surveillance de votre habitation pendant vos congés, afin de prévenir les cambriolages. Des passages de la Police municipale et de la Gendarmerie nationale sont organisés de manière aléatoire,

au cours desquels les agents vérifient que les portes et fenêtres sont bien fermées. Tous les Biotois propriétaires ou locataires peuvent bénéficier de ce service. Il suffit de remplir une fiche indiquant les jours de vacances du logement et les per-

sonnes à contacter en cas de problèmes. Les jours et heures de ces passages seront notifiés aux demandeurs, par un avis déposé dans leur boîte aux lettres.

« Cette surveillance a déjà fait ses preuves à Biot, dissuadant les éventuels malfaiteurs de passer à l'action et faisant reculer de manière significative les cambriolages » souligne Dominique Camin, chef de la Police Municipale de Biot. « À Biot, l'opération a la particularité d'être associée au dispositif de la participation citoyenne (anciennement Voisins vigilants), un précieux renfort de citoyens solidaires ! L'objectif est dissuasif et nous souhaitons l'étendre à tous les secteurs de la ville » conclut Jean-Paul Camatte, adjoint délégué à la Sécurité et aux Risques Naturels.

Les particuliers doivent se rendre à la brigade de gendarmerie de leur domicile pour se faire répertorier ou à la Police Municipale.

Renseignements :
Police Municipale de Biot
04 92 90 93 80



LA FÊTE NATIONALE - BAL POPULAIRE

Éclats de rire garantis et bonne ambiance de rigueur !

Vendredi 13 juillet - Place de Gaulle dès 21h30.

Un 14 juillet sans bal populaire, ça n'existe pas ! La Ville de Biot n'a pas manqué de le relever et d'organiser le bal bleu blanc rouge avec la complicité de Dj Miss Cecyls. C'est à 21h30, vendredi 13 juillet, que l'ambiance festive s'installera Place de Gaulle. Adeptes de sonorités disco, électro ou bien encore rock, le bal populaire promet d'être la soirée « la plus rythmée de Biot » ! Un blindtest musical sera organisé en début de soirée pour lancer les festivités. Alors, venez tester vos connaissances musicales sur des playlists de tous styles musicaux et de toutes époques confondues puis vous trémousser jusqu'à 1h du matin, sur les rythmes endiablés de Dj Miss Cecyls. Bleu, blanc, rouge, sera le dress code et la décoration tricolore du village en ce jour de fête. Tous les ingrédients pour célébrer la fête Nationale comme il se doit, seront réunis !

Bousculez vos habitudes, invitez vos proches et amis à participer à la fête populaire de l'année : une institution qui ravit petits et grands ! Sous le signe du bien-vivre à la française où l'amusement prime, éclats de rire garantis et bonne ambiance de rigueur ! Maintenant, propagez votre bonne humeur, le rendez-vous est donné !



DJ MISS CECYLS

Immergée dès son plus jeune âge dans l'univers de la musique et des nuits cannoises grâce à son frère DJ, elle se passionne pour le chant et la danse dans laquelle elle excelle. Ses influences vont du disco à l'électro en passant par le rock, ce qui lui permet de toucher un large public. Elle aime partager les émotions que lui procure la house music avec son public et ainsi lui faire découvrir de nouvelles mélodies issue de sa production personnelle tout en conservant une ambiance festive. Elle a pour habitude de mixer dans des bars before, des clubs et plages de la côte d'azur mais aussi à Marrakech et Genève.



L'OFFICE DE TOURISME DE BIOT

Une qualité de service garantie et reconnue !

Aujourd'hui, la concurrence est telle, qu'il n'est de positionnement touristique sans une offre de qualité. À Biot, au-delà d'une parfaite connaissance du territoire pour proposer aux visiteurs un conseil personnalisé, l'Office de Tourisme se mobilise tout au long de l'année pour des prestations toujours plus adaptées aux besoins. De sa démarche qualité aux démarches quotidiennes de progrès, l'établissement a en effet à cœur de mieux satisfaire les visiteurs et d'améliorer en permanence les services rendus aux socio-professionnels partenaires, à la collectivité ou à la population. « Moteur de sa destination, l'Office de Tourisme de Biot a toujours à l'esprit la qualité de service, la satisfaction client et l'amélioration continue de ses prestations. Sa marque QUALITÉ TOURISME™ est notamment la garantie de cet engagement », se félicite Claire Baes, Adjointe déléguée au Tourisme, aux Métiers d'Art et aux Jumelages.

De l'opération « Bienvenue à Biot » tout l'été, aux opérations de promotion ou bien encore à l'accueil des nouveaux résidents chaque automne ; voici un tour d'horizon sur les actions et nouveautés 2018 !

NOUVEAUTÉS 2018

- Prochainement : un **nouveau site internet**, plus moderne, dynamique et intuitif
- **Adhésion à APIDAE**, une plateforme nationale collaborative de données touristiques, un réseau d'acteurs et un écosystème de services
- Publications **Facebook bilingue français/anglais**
- Afin de valoriser le potentiel « Métiers d'Art », lancement « d'une journée Métiers d'Art ». La visite se déroule à Biot et à Vallauris, entre ces deux villages, une même passion : les Arts du feu, plus qu'une collaboration, une véritable amitié !
- « À la découverte de Biot » : visite commentée du village pour les écoliers de Biot

ACCUEIL

- **Opération « Bienvenue à Biot »** à destination des visiteurs hébergés sur la commune, tous les mardis du 3 juillet au 28 août à 9h : visite guidée gratuite d'une heure du vieux village et circuit libre du marché provençal et des ateliers d'art.
- **Visite de Biot en nocturne** : visite ludique et culturelle gratuite d'une heure de découverte du centre historique lors des nocturnes d'art les jeudis soirs du 12 juillet au 23 août - rdv à l'entrée du village à 19h.
- **Points Info** : un point info à Marineland et un à l'Office de Tourisme d'Antibes Juan-Les-Pins tout l'été.
- **Accueil des nouveaux habitants** : samedi 15 septembre de 9h à 12h30 à l'Office de Tourisme :

découverte de la cité, la technopole Sophia Antipolis et ses espaces naturels, visite commentée d'un atelier de verrerie d'art...

ACTIONS DE PROMOTION

- **Journées partenariales à Paris** les 27 et 28 Juin : conseils, promotion de Biot et échanges avec les équipes Atout France.
- **Eductour** le 4 juillet organisé par l'Office de Tourisme et le Musée National Fernand Léger pour la découverte de Biot à destination des Offices de Tourisme des Alpes-Maritimes et du Var, des concierges d'hôtels et des guides-conférenciers.
- **Soirée Villes et Métiers d'Art à l'Hippodrome de la Côte d'Azur le 23 juillet** à partir de 19h : exposition des verriers Biotois, actions de

promotion de l'OT, courses, jeux pour enfants et feu d'artifice.

- **Soirée « Palio de l'Amitié » le 25 août** à partir de 19h à l'Hippodrome : course inter-villes azuréennes, suédoises et italiennes. Les Biotois y sont conviés pour défendre les couleurs de la cité.
- **Distribution de brochures promotionnelles** aux hôtels 4 et 5* des villes avoisinantes et à la bourse aux dépliant pour les professionnels du tourisme à l'Hippodrome de la Côte d'Azur.
- **Stand du 26 août au 2 septembre à Mouratoglou Tennis Academy** lors de la « Tennispro Cup - Salon du Tennis et du Padel - Padelpro Cup. Un triple événement (tennis, padel et salon) qui attend environ 4 000 personnes.



L'OISEAU CLUB BIOTOIS

sion pour l'élevage et la reproduction de toutes sortes d'oiseaux.

- Faire partie de l'association, c'est aussi :**
- Bénéficier de prix compétitifs par le biais d'achat groupé de nourriture
 - Échanger entre éleveurs
 - Être affilié à une fédération pour commander des bagues
 - Conseiller sur les problèmes rencontrés
- Dans cette logique « d'élever pour ne plus prélever », des actions de sensibilisations sont également menées par l'association : mini-conférences dans les écoles, réunions d'informations, mise en place de manifestations...

Anecdote

Le club, c'est avant tout des éleveurs ; le but premier est de faire naître les oisillons et de laisser les parents s'en occuper. Quelques fois, il leur arrive d'élever eux-mêmes les oisillons quand les parents

les abandonnent. Résultat, ce sont des oiseaux familiers qui n'ont qu'une envie dès qu'ils vous voient, venir sur vous !

Exposition bourse les 29 et 30 septembre, complexe sportif Pierre Operto, salle Paul Gilardi
Le club organise sa première exposition bourse. Entrée gratuite.
Inscription avant le 17 septembre afin que la DSV* délivre les attestations de provenance.
Ouverture pour les éleveurs : **28 Septembre à 15h et 29 Septembre avant 9h.**

Ouverture au public le **29 et 30 Septembre de 9h30 à 18h.**
Michel Dotta : 06 08 93 46 97 / 04 93 65 04 29 / michel.dotta@orange.fr

L'association a été créée en début d'année 2018 par Michel Dotta. Éleveur passionné, il a souhaité partager son amour des oiseaux avec d'autres mais aussi sensibiliser les gens à sa cause : « élever pour ne plus prélever » ! Comme le dit Michel Dotta : « ce club, c'est avant tout l'amitié et la convivialité qui unissent ces éleveurs passionnés, mais aussi multi-champions de France toujours prêts à conseiller ». L'association regroupe des amis partageant la même pas-

*DSV : Direction des Services Vétérinaires

ÇA BOUGE À SOPHIA !

Au mois de juin, de nombreux programmes ont été inaugurés à Sophia-Antipolis, sur le territoire de Biot : SPACE GARDEN, BIOTIFULL et ARTEPARC CAMPUS SOPHIA.



BIOTIFULL

161 logements dont 37 en accession encadrée
Route des Colles
1^{ère} pierre le 22 juin 2018

« L'objectif est de fluidifier les parcours résidentiels trop sclérosés, en incitant notamment les locataires à libérer le parc social pour devenir propriétaires. La Ville de Biot, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Pitch Promotion et Habitat 06 mettent ainsi tout en œuvre pour garantir la mixité sociale et orienter la production neuve au bénéfice des actifs locaux.

Nous nous félicitons de cette nouvelle opération réalisée par la société PITCH Promotion, qui répond à une forte demande de logements des actifs de notre commune et permettra à des ménages aux revenus modestes, de devenir propriétaires », Gisèle Giunipero, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Logement et à l'Environnement.



© photo Pitch promotion

ARTEPARC CAMPUS SOPHIA

6500 m² de bureaux
1^{er} smart grid privé de la Région Sud
Avenue de Roumanille
Installation du groupe IBM et espace de coworking
1^{ère} pierre le Lundi 25 juin 2018



« Dès ma rencontre avec M. Baudry, j'ai été enthousiasmée par ce projet qui, comme celui du Garden Space, prend de l'avance en termes de transition écologique et énergétique. C'est cela aussi Sophia, une collaboration entre une commune qui a son objectif politique de développer harmonieusement son territoire et un constructeur qui a son objectif économique de création d'espaces de travail. Enfin, j'aurai une pensée pour les futurs salariés et actifs qui auront la chance de venir travailler dans ces lieux : l'actif sophilopolitain ou l'active sophilopolitaine est une personne à l'esprit large et ouvert avec une attention à son environnement, son cadre de vie et cela dépasse de loin le simple domicile », Guilaine Debras, Maire de Biot.

SPACE GARDEN



8000 m² de bureaux
Rue Evariste Gallois
1^{ère} pierre le 9 juin 2018

« Un projet éco-responsable comme on les aime à Biot. Rappelons que la commune a demandé qu'un niveau de parking ait assez de hauteur sous-plafond pour permettre la mutation en locaux de bureau. En effet, ce projet est sur la ligne du Bus-Tram, on prévoit donc la possibilité de faire évoluer les bâtiments avec une baisse de l'utilisation du véhicule personnel souhaitée par tous ! » Guilaine Debras, Maire de Biot.

on a testé pour vous !

REZO POUCE, LE RÉSEAU D'AUTOSTOP ORGANISÉ À BIOT

Pour une mobilité plus durable, favoriser le lien social et la solidarité entre les habitants !

TESTEUR : Bernard, citoyen biotois adhérent « passager » à Rezo Pouce
THÈME : « Tester le nouveau dispositif » - Parcours : Biot - Antibes »

Biot s'attache à renforcer les services à la population en développant des solutions toujours plus innovantes au plus près de vos attentes. L'autostop organisé Rezo Pouce est apparu comme une solution intéressante, permettant à la fois de contribuer à une mobilité plus durable (baisse de la circulation automobile), tout en favorisant le lien social et la solidarité entre les habitants. La pratique de l'autostop est sécurisée, elle favorise la mobilité des personnes et complète l'offre de transport.

Comment fonctionne le dispositif ?

C'est de l'autostop, tout simplement, mais organisé.

J'ai signé une charte avec la Mairie en donnant mon nom et mon adresse, j'ai même une petite carte d'identité Rezo Pouce.

Les conducteurs qui s'engagent à prendre des passagers ont la même chose. Il y a un esprit de village, les gens s'arrêtent assez volontiers. L'important pour moi, c'est de bien leur dire que je vais à Antibes et non pas à Nice. Ce n'est pas la peine qu'ils s'arrêtent pour rien.

C'est pour cette raison que je marque bien ma destination sur un petit panneau. En général, quand j'utilise Rezo Pouce pour faire de l'autostop, une voiture s'arrête au bout de 5 minutes, parfois 10, mais jamais beaucoup plus. J'ai toujours quelqu'un qui s'arrête.

Combien cela coûte-t-il ?

Rien du tout. Les conducteurs s'engagent à ne rien demander et moi, en tant qu'autostoppeur, je m'engage à ne pas leur faire faire de détour, ils m'arrêtent là où ils veulent. Hier, une personne pressée s'est arrêtée lorsque je faisais de l'autostop et me dit qu'elle va du côté de Carrefour à Villaverde. Je lui réponds que pour moi c'est bon, je suis à 15 minutes à pieds de chez moi. On a discuté lors du trajet, c'était un moment de partage agréable.



Et ça marche ?

Je suis satisfait ! Le réseau me facilite le trajet pour voyager de Biot à Antibes. Par contre, j'ai plus de difficultés dans l'autre sens. Où trouver les voitures qui viennent de chez moi à destination de Biot ? Je trouve que développer ce dispositif, c'est participer à la vie d'un village, en plus, cela permet de faire connaissance avec des gens. Nous pouvons avoir des discussions intéressantes.

FÊTE DES ASSOCIATIONS - 5^{ÈME} ÉDITION

Faites le plein d'activités pour l'année !

Dimanche 9 septembre 2018 - 10h/18h non stop
Complexe sportif Pierre Operto - 1, chemin des Combes - Biot
Entrée Libre et animations gratuites

Le rendez-vous est fixé ! La fête des associations se déroulera cette année au complexe sportif Pierre Operto le dimanche 9 septembre 2018 ! Qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires ou de quartier, une cinquantaine d'associations biotoises ont répondu présentes pour faire découvrir leurs activités. L'occasion de tester, découvrir et rencontrer, pour mieux se décider. De quoi répondre aux attentes de chacun et repartir avec une multitude d'informations. Un rendez-vous à ne pas manquer !

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL

« Cette grande fête du monde associatif est une occasion privilégiée de mettre en avant l'ensemble des associations biotoises, mais surtout les bénévoles, engagés, dévoués et volontaires, qui les font vivre tout au long de l'année » explique Gérard Vincent, conseiller municipal délégué à la Population, aux Solidarités et à la Vie associative. « J'ai une grande humilité à l'égard de celles et ceux qui consacrent leur temps aux autres. L'engagement bénévole, c'est la condition pour relever les défis collectifs et c'est aussi une manière de conduire sa vie, de lui donner de la valeur » poursuit Guilaine Debras, Maire de Biot. Conviction, dévouement, enthousiasme, générosité... Voilà quelques mots qui représentent l'état d'esprit du monde associatif local.

DE NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUS

Sous le signe de la convivialité, les associations viendront vous présenter, vous sensibiliser et/ou vous initier à leurs actions. Au programme, de nombreuses animations gratuites pour petits et grands rythmeront cette belle journée avec démonstrations, documentation et initiations ! Il y en a pour tous les goûts, toutes les envies et tous les âges ! Restauration possible sur place.



PROCHAINEMENT ! DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR LES ASSOCIATIONS

« J'ai à cœur que la fête des associations soit un moment privilégié de partage et de temps d'expression pour créer de nouvelles synergies et l'émergence de nouveaux projets. Mon équipe et moi-même sommes par ailleurs bien conscients que les bénévoles sont tous des acteurs incontournables de l'économie locale et du développement du lien social, cher à notre projet municipal. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que les associations puissent réaliser leurs activités dans les meilleures conditions tout au long de l'année. Parce que nous savons l'importance de leur implication pour le « mieux vivre ensemble » dans notre commune, nous avons souhaité en effet réaffirmer notre engagement et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions. Voilà pourquoi, j'invite tous les bénévoles à participer aux futurs ateliers thématiques pour renforcer notre partenariat. Plusieurs thématiques sont programmées telles que la mobilisation des financements extérieurs, la mutualisation des moyens entre les associations ou la sécurisation des événements » conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.

Renseignements
Comptoir citoyen
associations@biot.fr
04 92 91 55 82

Tribunes libres

ENGAGEMENT ASSOCIATIF, ENGAGEMENT CITOYEN

Lors du 1^{er} coup de pioche de l'aménagement paysager du versant des Bâchettes le 6 juin dernier, nous avons collectivement salué les associations qui défendent Biot et notre territoire. En effet, le « juste projet des Bâchettes », est né sous le signe de l'engagement citoyen légitimé par la démocratie. Ses pairs et marraines, fédérés dans le collectif Bâchettes sont toutes ces personnes engagées pour l'intérêt général, sans souci de clan, d'intérêt personnel, de calcul politicien ou de vision mercantile.

Ce jour-là, nous avons rendu hommage aux associations de défense de notre environnement comme Basta Ligne Nouvelle qui s'oppose au projet de nouvelle ligne SNCF, comme l'ASEB, le GADSECA et l'AC-DJM, qui font partie de la commission des sites des décharges du Jas de Madame et de la Glacière et qui produisent un travail bénévole de grande qualité. L'ASLIB, le LIBSEC et l'ASEB avec qui, même si nous ne partageons pas toujours la même vision des choses, nous portons les revendications de tous les inondés auprès de l'état.

Nous avons aussi remercié les Biotois membres du Conseil de Développement de la CASA qui donnent de leur temps pour porter une vision harmonieuse du développement communautaire.

Les associations sportives et culturelles sont bien présentes à Biot. Elles font un travail précieux avec nos Biotois, jeunes et moins jeunes. Elles croissent en nombre d'adhérents et en résultats sportifs prestigieux, j'en veux pour preuve la myriade de récompenses délivrées chaque année lors du trophée des sports. Ainsi l'US BIOT voit ses effectifs approcher les 400 adhérents et reçoit 30% des subventions municipales consacrées au sport. Le soutien de la commune n'est pas seulement financier, puisque le club bénéficie d'un stade neuf et d'un réel soutien des services municipaux et des élus pour gérer au mieux un des plus importants clubs sportifs de la commune. Rien n'est facile quand les budgets se tendent mais au football, on ne partage pas seulement le ballon, on partage aussi une aventure qui apprend l'esprit collectif, l'écoute et la solidarité.

L'engagement citoyen principalement en œuvre dans les associations, est fondamental pour le bon fonctionnement de notre société. Avoir des convictions, avoir le souci de son prochain, préférer le collectif à l'individuel, se rassembler pour défendre une cause, voilà des qualités qu'il nous faut aujourd'hui sanctuariser. Nous avons un devoir à former les jeunes à la citoyenneté et cela contribuera également à les lancer dans la voie de l'en-

gagement. Les 4 jeunes ambassadeurs du service civique volontaire arrivés à la Mairie de Biot ces dernières semaines sont un bel exemple de ce que nous pouvons faire pour motiver la jeunesse à se tourner vers l'intérêt général.

Nous sommes conscients que nous demandons toujours plus aux associations. Ces demandes sont semblables à ce que l'Etat demande, aujourd'hui, aux collectivités. Les moyens financiers attribués s'amenuisent. Il faut donc revoir nos organisations, optimiser nos moyens (salles, matériels, manifestations), mutualiser, collaborer, coopérer... La municipalité se propose d'en être le facilitateur au travers des actions mises en place par le Comptoir citoyen dans ce domaine.

A Biot, nous pouvons être fiers de notre tissu associatif. Nos associations biotoises font un travail exceptionnel ! Vous serez encore nombreux cette année à pouvoir vous en rendre compte en participant à la Fête des associations le Dimanche 9 septembre 2018.

Guilaine DEBRAS, Maire de Biot
Gérard VINCENT

Conseiller Municipal délégué à la Population,
aux Solidarités et à la Vie Associative

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Texte non parvenu dans les délais impartis.

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

UNE TAXE DE SEJOUR PLUS ÉQUITABLE

La Ville de Biot instaure une taxe de séjour de 5% sur les locations de meublés par les plateformes en ligne.



nouveaux services en ligne qui séduisent de plus en plus de consommateurs », précise Claire Baes, Adjointe déléguée au Tourisme. La taxe s'applique aux personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui ne payent donc pas la taxe d'habitation, c'est-à-dire les vacanciers.

Certains tarifs planchers ou plafonds de la taxe de séjour seront rééquilibrés très légèrement à la hausse, selon les catégories d'hébergement. Ainsi, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales (article L.2333-30 et L.2333-41 du CGCT), Biot prévoit que "pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la commune. Le

coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes". Les meublés touristiques mis en location sur les plateformes n'étant que très exceptionnellement classés, une taxe de séjour proportionnelle sera donc soumise (et non pas forfaitaire comme dans le cas des hébergements classés), à 5% du prix de la location, dans la limite de 4 euros

par nuitée et par personne (le tarif plafond pour un palace). Précisons que les campings sont exclus du dispositif, le tarif forfaitaire étant maintenu.

La Ville de Biot a ainsi délibéré sur l'instauration de la taxe de séjour et la modification des tarifs le 27 juin dernier. Les nouvelles tarifications s'appliqueront au 1^{er} janvier 2019.

Selon l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), cette mesure pourrait apporter 150 millions € de recettes aux collectivités ayant instauré la taxe de séjour. « *Le produit de la taxe de séjour sera ensuite utilisé pour les dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique* », se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot.

Au réel, le montant de la taxe dépend du nombre de personnes logées et de la durée du séjour. Ainsi, pour une famille de quatre personnes (deux adultes et deux enfants mineurs) louant une nuit un meublé à 100€, le montant total de taxe sera de 2,5€, selon le taux appliqué à Biot. De même que pour un couple louant un hébergement à 40€, le montant total de la taxe sera de 1€.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PLUS ÉTENDU

Pour protéger la Vallée de la Brague menacée par le risque inondation.

Faisant suite à un travail concerté au sein du Comité de Pilotage du plan guide de la Brague, la Ville de Biot a été sollicitée pour avis par le Conservatoire du littoral, sur un périmètre d'intervention. Afin de mieux protéger les populations du risque inondation, la Municipalité avait dans cet esprit proposé à cet établissement public, d'inclure des parcelles supplémentaires pour étendre le périmètre d'acquisition foncière et a voté son accord en ce sens sur délibération en date du 27 juin dernier. La valeur écologique, paysagère et patrimoniale justifie en effet la mise en place de ce dispositif sur cette zone menacée par le risque inondation. « *Je me réjouis de la sanctuarisation de zones déterminées pour la bonne gestion de la vallée de la Brague ainsi que la gestion du risque inondation* », déclare Guilaine Debras, Maire de Biot.

LA MUNICIPALITÉ DE BIOT DEMANDE L'INTÉGRATION DE L'AUTOROUTE A8 SUR CE NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION



Le Conservatoire du littoral a pour mission de mener une politique foncière ayant pour objectif la sauvegarde du littoral, le respect des équilibres écologiques et la préservation des sites naturels ainsi que les biens culturels qui s'y rapportent. « *Pour autant, je m'interroge sur le périmètre choisi par le Conservatoire du littoral. En effet, celui-ci est traversé par l'autoroute A8 sans l'intégrer. Or, comme vous le savez, les buses de l'autoroute A8 à cet endroit sont insuffisamment dimensionnées, créant une forte dangerosité en matière d'inondation* », invoque Guilaine Debras Maire de Biot dans un courrier adressé le 22 juin dernier à Monsieur le Délégué de Rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur. Soucieuse de l'ensemble des facteurs qui menacent la Plaine de la Brague, la Ville de Biot souhaite qu'une intervention pertinente soit étudiée afin de protéger cet espace remarquable et ainsi rendre le périmètre d'intervention plus cohérent.



DOSSIER

REGARDS INSOLITES

PASSIONS ET HISTOIRES CONTÉES PAR LES CITOYENS

©photo Alain Cerruti

Nous traversons le village comme la vie. Les habitants nous parlent de leur cité, de leur histoire et souvenirs d'antan, des manières d'y vivre, des traditions et sentiments d'appartenance. Biot est un lieu de vie, qui respire, pleure aussi, et parfois gronde, puis s'illumine dans le sourire des uns, sous la plume des autres, au coin d'une conversation. Certains ont grandi à Biot. D'autres y demeurent. Quelques-uns y sont passés. De ces tendres rencontres, en voici quelques bribes, cueillies à la croisée des chemins. Ils ont ouvert leur cœur, un bout de leur existence : des instants partagés, des pensées et humeurs saisies au vol.

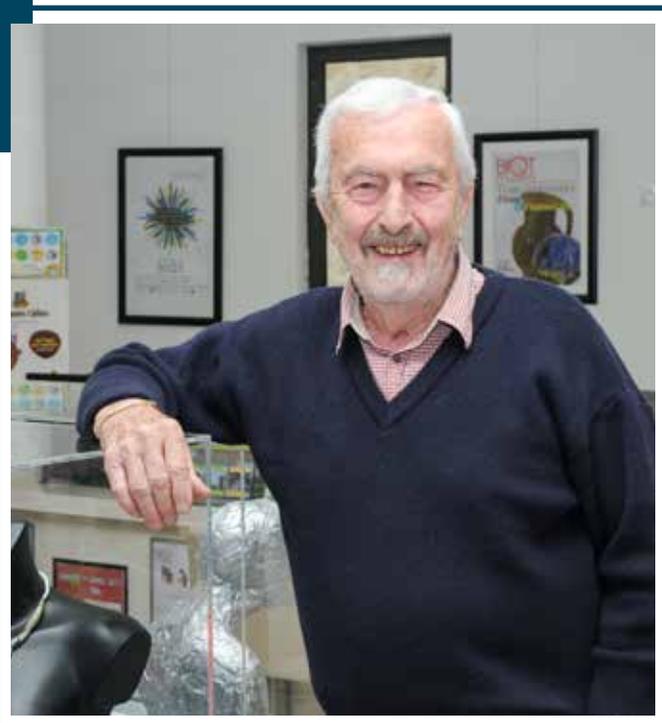
Alors, partons à la découverte de lieux emblématiques du territoire à travers ceux qui les font vivre. Généralement avec passion. Comme un florilège de réflexions savoureuses et de souvenirs ponctués d'anecdotes, les portraits sont mis en lumière : leur souvenirs n'ont pas vieilli et sont toujours aussi émouvants à lire qu'à entendre. Cette parole libérée où chacun se raconte, nous permet de revivre des instants passés avec émotion. L'ambition est de promouvoir dans le même temps toutes les initiatives et engagements citoyens. Notre souhait le plus cher en effet est d'encourager la créativité des uns et des autres, de les inspirer pour que puisse germer l'idée, qu'il est possible d'agir chacun à son niveau pour le bien commun.

Sans prétendre à l'exhaustivité, la parole est ainsi donnée à quelques citoyens. En voici un extrait tiré de la nouvelle rubrique « Focus » du site internet de l'Office de Tourisme de Biot, actuellement en cours de refonte. Merci à ces premiers témoins.

Cette rubrique est la vôtre. Alors si vous avez des photos, des souvenirs ou des réflexions à partager... sur la Ville de Biot et ses quartiers, à vous la parole !

Et venez consulter prochainement cette nouvelle rubrique, avec de nouveaux portraits, sur biot-tourisme.com !





Focus Claude PELLETIER

« UNE RENCONTRE QUI A BOULEVERSÉ MA VIE »

Lorsque passant boulevard Saint Germain à Paris, devant la galerie du Siècle, je suis tombé bouche bée devant une magnifique exposition de bijoux en argent, je ne savais pas que cette rencontre allait bouleverser ma vie. C'était en juillet 1962. En septembre j'étais à Biot. Je venais de tourner la page de quinze années de joaillerie et me trouvais aux côtés de la grande créatrice suédoise de bijoux TORUN, auprès de laquelle je travaillais comme assistant durant six années. C'est ainsi que de Biot, allait naître en France une nouvelle « école » du bijou contemporain. C'est durant cette même période, qu'une certaine jeunesse tout juste sortie des écoles de formation artistique et attirée par l'attraction des grands artistes comme Picasso, Fernand Léger, Matisse, Chagall... allait fuir la capitale pour se lancer dans l'aventure de la création au plus près des lieux choisis par leurs prestigieux aînés. Ce fut la ruée vers le soleil et pour destinations, Biot, Vallauris, Saint Paul de Vence, Cagnes-sur-Mer...

Avec le temps, l'artisanat de tradition allait se muter en une autre forme d'artisanat ou la part de création allait dominer et donner naissance « aux métiers d'art ».

Qu'en est-il aujourd'hui des métiers d'art ?

En ce qui concerne Biot, nous pouvons dire, par l'action menée tout au long des décennies écoulées, que les métiers d'art occupent une place à part.

À part, grâce à la diversité des disciplines exercées.

À part, grâce à la volonté des acteurs qui ont choisi de fonctionner dans un esprit coopératif.

À part, grâce au concept choisi, qui consiste à recevoir à tour de rôle le public au sein d'une boutique où sont présentées à la vente les créations de tous.

À part enfin, grâce à l'exigence de créer des objets exclusifs, tant par leurs qualités techniques qu'artistiques.

Et c'est à part, que nous vous invitons à partager notre passion en venant à « La Boutique » place de l'Église.



Focus Marguerite LÉONE surnommée Guitte

« SOUVENIR D'APRÈS-GUERRE : LA FÊTE DE LA SAINT-JULIEN »

Guitte est née à Biot en 1937, suite au Front Populaire (Léon Blum).

La fête de la Saint-Julien avait beaucoup de succès, surtout auprès des enfants.

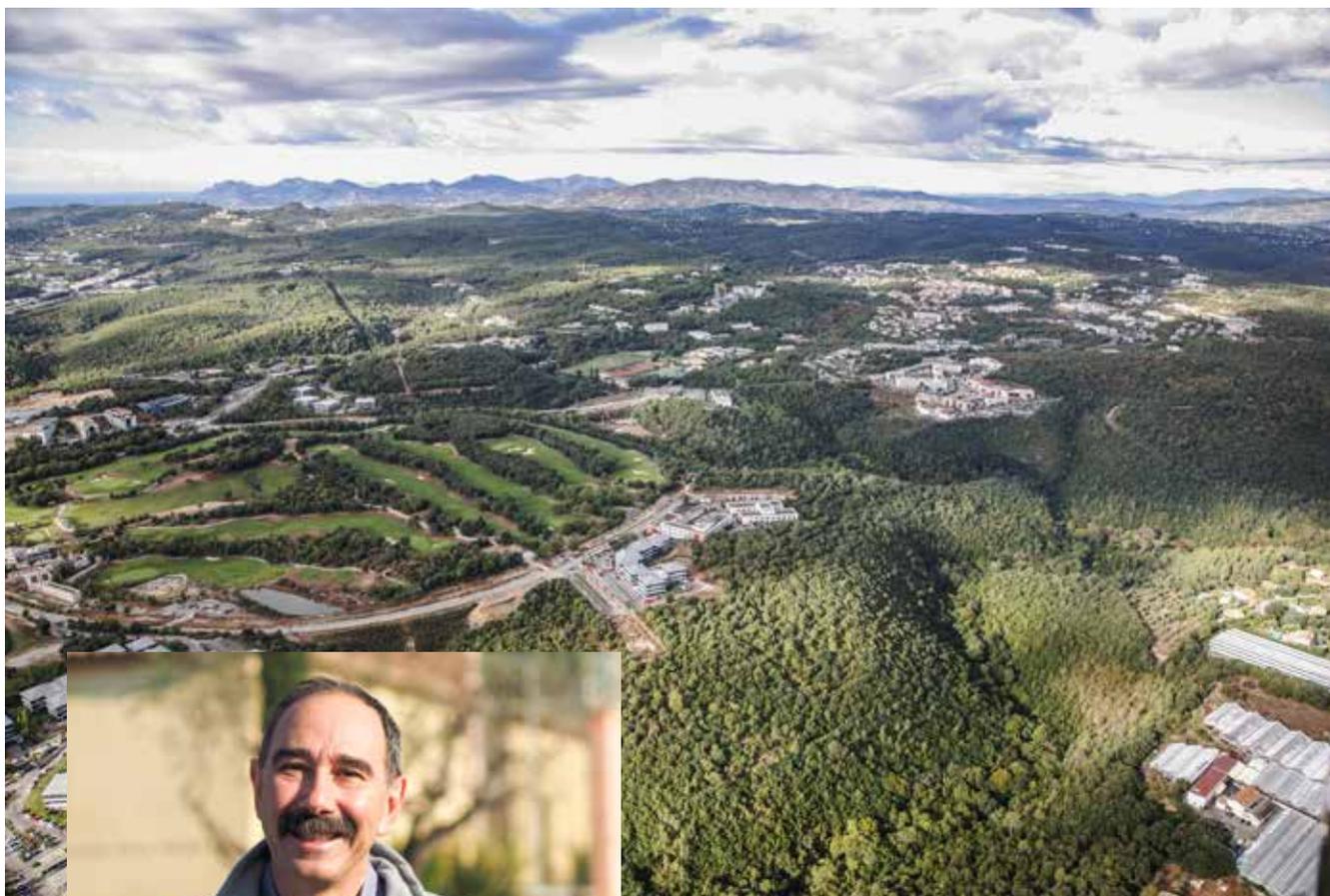
La joie qui caractérise la période d'après-guerre habitait la fête. Elle durait plusieurs jours, du vendredi au lundi. On y voyait toujours les mêmes musiciens venus d'Antibes, toujours les mêmes personnes pour monter les tentes.

À la fête foraine, des marchands venaient vendre des nougats, tandis que des tombolas, des concours de boules et des concours de roumpa pignata étaient organisés. Je me souviens d'une personne qui venait installer un stand avec un jeu pour que les gens participent, consistant à faire tomber une pièce de monnaie, ce que personne ne réussissait à faire. (Bébert)

Au début, il y avait un apéritif d'honneur. On pouvait aussi observer une procession. On faisait la quête : c'est un souvenir très joyeux qui me reste de la fête.

L'orchestre comprenait un accordéon, une grosse caisse, un saxo soprano... On pouvait faire une promenade en suivant les musiciens dans les rues du village. On dansait, on faisait des concours de valse. Sur la place, on installait une estrade pour danser, avec un groupe folklorique qui venait de Saint-Tropez pour représenter la culture provençale. Le concours le plus marquant est celui des Reines de Beauté.





Focus Patrick NAVARD

« SOPHIA ANTIPOLIS, IL N'Y AVAIT QUE QUELQUES BÂTIMENTS ET PAS DE ROUTE »

Je suis arrivé à Biot en 1978 pour préparer une thèse dans un centre de recherche à l'école des mines de Paris à Sophia Antipolis. À cette époque, c'était tout petit, il n'y avait que quelques bâtiments et pas de route entre Biot et Sophia Antipolis. Je partais du village de Biot à travers la garrigue pour monter sur le plateau tous les jours. Je croisais le berger et ses moutons, il n'y avait à cette époque alors aucun impact de Sophia Antipolis sur l'activité économique de la commune de Biot.

Au fil des années, Sophia Antipolis s'est développée jusqu'à employer plus de 30 000 personnes aujourd'hui. La technopole a radicalement changé la commune qui est passée d'une vocation agricole et touristique à une commune tournée vers la recherche, l'enseignement supérieur et les technologies d'avenir. C'est une chance pour Biot, de développer aujourd'hui une synergie entre le patrimoine de Biot, les métiers d'art, la science et les technologies.



Focus Francine BEGOU-PIERINI

« LES ORCHIDÉES DE BIOT, DES FLEURS TRÈS DISCRÈTES D'UNE BEAUTÉ DIABOLIQUE »

Amoureuse de la Nature, j'habite à Biot depuis 1961. La faune et la flore sur la commune de Biot sont d'une exceptionnelle diversité grâce à la présence d'une géologie volcanique. Entre autres flores endémiques, nous trouvons certaines orchidées. En tout, le nombre d'espèces d'orchidées est évalué à trente-deux, ce qui est particulièrement riche pour un site restreint.

Les Biotois et les visiteurs sont davantage sensibilisés à l'environnement et respectent la nature. Plus personne ne cueille de fleurs pour faire des bouquets sauvages. Cela permet de laisser la plante grainer et donc se démultiplier.

J'observe que les touristes sont de plus en plus amateurs de nature et viennent à Biot pour la richesse de sa flore et de sa faune. Munis d'un appareil photo, ils emportent chez eux des clichés qu'ils garderont très longtemps. Les orchidées sont des fleurs

très discrètes : le nez au ras du sol, il faut se baisser pour la reconnaître. Elles sont d'une beauté diabolique qui vous envoûte et ne vous lâche plus. Elles poussent sur un site protégé par un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) depuis 2002 et par Natura 2000 depuis 2014. Certaines orchidées ont une odeur perceptible par l'Homme, tandis que d'autres ont peut-être une odeur que nous sommes incapables de percevoir...

Ophrys speculum, appelée l'Ophrys Ciliata du nom de l'insecte qui la pollinise, est une des orchidées les plus rares : on compte uniquement neuf sites en France métropolitaine où on peut l'admirer, parmi lesquels on trouve Biot. Speculum, en latin, signifie « miroir ». La fleur possède des poils roux tout autour de son miroir bleu, afin d'imiter la femelle de l'insecte Ciliata et d'attirer le mâle.



DOSSIER

REGARDS INSOLITES
PASSIONS ET HISTOIRES CONTÉES PAR LES CITOYENS

Focus Brigitte ROLLIER

« UN CIRCUIT DÉCOUVERTE DE LA BRAGUE POUR METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS BOTANIQUE, LA FAUNE, LA FLORE ET LA GÉOLOGIE DU TERRITOIRE »

Installée à Antibes et attachée à Biot par des liens familiaux depuis 1990, je suis géologue et anciennement directrice du Musée d'Histoire Naturelle de Nice.

L'une des démarches du « groupe Patrimoine », mis en place en 2004 à l'échelle de la commune, a été l'initiation d'un projet de circuit découverte de la Brague qui met en valeur les éléments botaniques, la faune et la flore, ainsi que la géologie du territoire. Ce travail se compose de deux éléments : la matérialisation du chemin par un balisage le long de la Brague et la rédaction du document qui s'y rapporte. Ce dépliant, qui décrit les principaux points forts de la Brague, s'inscrit dans une offre touristique axée sur le tourisme vert, à destination du grand public.

Ce qui me fascine dans le paysage de la Brague, c'est la présence de cascades de tuf. Il s'agit de concrétions calcaires qui donnent aux gorges de la rivière un aspect très spectaculaire et qui déterminent un environnement spécifique. On remarque notamment la formation de launes, vasques qui permettent à un écosystème particulièrement riche en faune et en flore de s'installer. Ces étendues d'eau sont de véritables oasis, des nurseries pour l'écosystème et notamment pour les organismes vivants tels que les amphibiens, les poissons...

C'est en travaillant sur ce projet que, pour la première fois, je me suis vraiment rendue compte du lien entre le sol et le paysage. J'ai ainsi découvert l'interface entre le tuf, un minéral qui nécessite des millénaires pour se déposer, et le paysage qui fait toute la beauté du village de Biot aujourd'hui...

- (1) Tufs de cascade
- (2) Vasque végétalisée
- (3) Végétaux pris dans le tuf calcaire
- (4) Gorges de la Brague et sa forêt galerie



Vue d'en HAUT

INITIATIVES ÉCOCITOYENNES

Une volonté et un engagement Municipal et citoyen

SOUFFLEURS D'AVENIR

Cette année encore, le festival fut une belle réussite avec près de 8000 visiteurs ! Un événement qui ne pourrait pas avoir lieu sans l'implication et la participation de tous alors merci aux exposants, aux visiteurs ainsi qu'à nos partenaires !

Le Festival en quelques chiffres :

- 8000** visiteurs
- + de 75** stands d'information
- + de 30** animations, ateliers et spectacles
- 29** rencontres : table-ronde, rencontres littéraires, débats, mini-conférences
- 7** foodtrucks
- 43%** de nouveaux visiteurs



Quelques témoignages :

Super festival !!! Deuxième fois que je viens et c'est toujours aussi bien, de belles personnes et des super bonnes vibrations

Un rendez-vous nécessaire et stimulant, pour les citoyens autant que pour les acteurs du territoire qui y trouvent un nouveau « souffle » !

Bonjour, je tiens vraiment à vous remercier pour l'organisation des Souffleurs d'Avenir. J'ai passé une journée vraiment très très riche en émotions et informations. Je suis ravie d'être venue habiter dans ce village qui me correspond vraiment, et où pleins de jolis projets sont mis en place ! Merci beaucoup de m'avoir permis de participer à cette manifestation en tant qu'intervenante.

Le Festival écocitoyen « Souffleurs d'Avenir » revient en 2019 ! Ne manquez pas cette nouvelle édition qui se tiendra à Biot les 26, 27 et 28 avril 2019 !

OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

Le défi Objectif Zéro Déchet lancé par Univalom en partenariat avec la Ville de Biot et l'association VIE Initiative Environnement a réuni 53 familles biotoises et villeneuvoises. Durant 6 mois, elles se sont engagées à réduire leurs déchets grâce à un accompagnement dans les gestes du quotidien comme par exemple faire sa lessive maison, cuisiner zéro déchet, faire ses courses sans emballage... Une très belle expérience pour les familles et un bel engagement de la part des commerçants !

Quelques chiffres :

- 100%** des participants vont continuer le zéro déchet
- 82%** des participants envisagent d'aller encore plus loin dans cette démarche
- Réduction moyenne de 36%** d'ordures ménagères et de **25%** d'emballages



La dynamique continue sur Biot !

Grâce à ce défi, un collectif citoyen a décidé d'aller encore plus loin dans cette démarche en créant l'association « Biot Zéro Déchet ». Ils organisent des rencontres régulières ouvertes à tous afin de partager des astuces pour réduire ses déchets.

Informations et inscriptions : www.facebook.com/groups/biotzerodechet ou par mail biotzerodechet@gmail.com

VOS QUARTIERS

LE CIMETIÈRE DE LA RINE S'AGRANDIT

POUR AMÉLIORER L'OFFRE FUNÉRAIRE COMMUNALE



Inauguration de l'extension du cimetière de la Rine le 27 juin dernier en présence de Guilaine Debras Maire de Biot, Guy Anastile Adjoint délégué au Cadre de Vie, aux Travaux et à la Mémoire Nationale, Michel Mazuet Conseiller Municipal délégué aux Affaires Funéraires, Jacques Bartoletti, Conseiller Départemental, et en présence de nombreux élus.

Le mercredi 27 juin dernier était inauguré l'extension du cimetière de la Rine situé route de Valbonne à Biot, en présence de Guilaine Debras Maire de Biot. Cette extension, jouxtant l'actuel lieu d'inhumation, a été construite sur une parcelle de 5646 m² : 1024 places sont créées. Un nouvel espace est dessiné : 201 cases de columbarium sont réparties dans quatre pla-

cettes différentes, 900 places d'inhumation en pleine terre et 6 caveaux de deux places supplémentaires se côtoient en pleine harmonie. L'aspect paysager est placé au cœur de cet aménagement avec de nouvelles végétations : arbres de hautes futaies, cyprès et oliviers. La fluidité de la circulation est désormais garantie via la voie d'accès de la résidence des jardins d'Isis plus accessible.

Une voie intérieure à double sens améliore la giration et une voie de service est maintenue sur la RD4. Enfin, l'accès est éclairé et un nouveau trottoir facilite le cheminement piéton ainsi que dix places de parking. Le coût de l'opération est de 1 445 000 euros HT.

« Augmenter notre lieu d'inhumation était plus que nécessaire sachant qu'en moyenne une centaine de décès surviennent chaque année et que les places en pleine terre manquent sur notre commune, il fallait agir ! Cette opération est le témoin de notre vitalité démographique de ces dernières années. Elle complète notre offre funéraire avec le service funéraire municipal par exemple. Notre volonté est avant tout d'accompagner les familles fragilisées par le deuil, dans des conditions les plus dignes possibles » déclare Guilaine Debras, Maire de Biot

Toute personne souhaitant bénéficier d'une information relative à la concession ou bien connaître les tarifs d'occupation, peut se rendre au service Population et Citoyenneté en Mairie annexe 200 Avenue Roumanille - Quartier de Saint Philippe, 06410 Biot ou par téléphone au 04 92 90 49 10.



BIOT : DES SUBVENTIONS POUR RAVALER LES FAÇADES

PLUS DE 120 000 € VERSÉS DEPUIS 2014 !

Dans le cadre de la politique de l'amélioration de l'habitat, de la préservation et de la valorisation du patrimoine architectural local, la Municipalité dynamise la réfection de façades des immeubles et maisons en subventionnant les propriétaires souhaitant réhabiliter leur patrimoine bâti : la totalité de la façade (échafaudage, réfection de toiture, gouttières, descentes, réfection et peinture de menuiseries extérieures, génoise, corniches, bandeaux, ferronneries) est prise en compte. Depuis 2014, 13 immeubles ont été ravalés et plus de 120 151€ de subventions ont été attribuées ! Plusieurs particuliers ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier de la Ville de Biot : les façades situées 6 chemin de ronde (2 façades sur rue), 1 impasse Saint Roch, 18 et 20 place des Arcades, 3 et 12 rue Saint Sébastien, 4 rue de la Poissonnerie, 8 rue des Orfèvres, 17 rue Sous Barri (2 façades en angle et toiture), 7 passage de la Bourgade, 1 place de Gaulle (façade principale et pignon), 1 place de Gaulle et enfin celle située 5 rue Saint Sébastien. Et encore plus de 4 chantiers sont actuellement en cours : 4 et 10 rue Saint Sébastien, 2 place des Arcades, 5 route de Valbonne...

Depuis 2017 : Pour impulser une nouvelle dynamique au cœur du village, le rendre plus accueillant et lui offrir une seconde jeunesse, une subvention façade revalorisée est proposée pour l'axe principal de Biot village ! 50% de subventions des travaux (au lieu de 30%) plafonnés à 10 000€ (15 000€ si les façades présentent un intérêt architectural particulier). Peuvent prétendre à ces nouvelles tarifications : les habitations de l'entrée du village jusqu'à la place de l'église mais également, celles situées aux angles de ces mêmes rues. « Biot est doté d'un patrimoine remarquable, nous nous devons de le préserver et de le valoriser. Le ravalement des façades donne de la valeur aux biens. Il améliore le cadre de vie et l'image de notre cité » explique Karine Giogli, Conseillère

Municipale, déléguée au Patrimoine. Pour obtenir les conseils de l'architecte coloriste missionné par la commune ou pour une visite sur le terrain, prendre rendez-vous auprès du Service Urbanisme, 700 avenue du Jeu de la Beaume : 04 93 65 78 89 ou urbanisme@biot.fr.

Entre 2014 et 2018, **13** immeubles ont été ravalés, **17** propriétaires ont bénéficié de l'opération, **120 151 €** de subventions versés **425 678 €** de travaux ont pu être engagés.





CRÉATION D'UN ESPACE PUBLIC PAYSAGER

L'usine SAGE a été démolie en avril 2017. Depuis, des travaux d'aménagement ont eu lieu afin de créer un espace public paysager pour un meilleur cadre de vie. Un garde-corps a été installé en bord de Brague afin de se prémunir du risque de chute sur la rive assez abrupte de la Brague. À terme, le but est de créer un espace aménagé et entretenu pour que les Biotois puissent s'y retrouver. Par ailleurs, un grillage sera installé afin de permettre la séparation entre la parcelle communale et les parcelles voisines. Ces aménagements sont réalisés en cohérence avec le lieu, bordure de brague, afin d'offrir un espace paysager naturel aménagé et agréable aux habitants.

NOUVEAU !

RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE

Une équipe mobile de professionnels de la Petite Enfance au service des familles biotoises et des assistants maternels !

La nouvelle permanence du relais Départemental Petite Enfance a été inaugurée le 13 juin dernier à Biot en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, Claudette Brosset, Adjointe déléguée à la Vie Scolaire, Claudine Maury, Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance, Sophie Deschaintres, Conseillère départementale et de Laurence Franceschini, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes. C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistants maternels.

Composé de professionnels de la Petite Enfance, le relais est un service gratuit. Les parents à la recherche d'un assistant maternel agréé peuvent y trouver des conseils sur les modes d'accueil du territoire. Agréé Point Info Familles, ce service de proximité dispense également des renseignements relatifs à la famille : Droits, démarches, ... De la même manière, les assistants maternels, sont accueillis pour répondre à leurs questions. Des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants, ces animations (éveil musical, jeux moteur, peinture, lecture de contes...) sont adaptées

aux enfants de 3 mois à 6 ans.

À compter du 12 septembre, les permanences du Relais Départemental Petite Enfance de Biot se tiendront **tous les deuxièmes mercredi du mois, de 9h à 12h**, dans les locaux de l'École du Moulin-Neuf, 880, route d'Antibes - 06 410 Biot.

> Pour plus d'informations :
Christine LE GOFF
Tél : 04 92 91 59 81 / petiteenfance@biot.fr

PRÉSERVATION DU PAYSAGE ET SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Enfouissement des réseaux aériens

Dans le cadre de son programme d'amélioration et d'effacement des réseaux aériens, la commune a décidé d'enfouir les réseaux basse tension, haute tension et télécom de la route de la mer entre le giratoire de la Romaine et le croisement du chemin des Cabots pour un montant estimé de 504 600€ TTC (hors subventions) et par conséquent de remplacer l'éclairage public existant pour un coût estimé de 75 000€ TTC (hors subventions).

Simultanément, le département des Alpes-Maritimes a effectué des travaux de sécurisation piétonne par la réalisation de trottoirs et de passages piétons route de la Mer.

Une seconde tranche de travaux devrait être réalisée entre le croisement du chemin des Cabots et le croisement du chemin des Combes dans le courant du second semestre 2018.

SOCIÉTÉ

LES COLLÉGIENS DE L'ÉGANAUDE EN SÉJOUR À TACOMA



(1)

Grâce aux généreux soutiens, un système de financement participatif et des opérations pour collecter des fonds : un bien beau projet s'est concrétisé après plusieurs mois d'attente et de persévérance ! Tacoma a été en effet la ville d'accueil des collégiens de

l'Éganaude. Située dans l'état de Washington, sur la façade nord-ouest des États-Unis, la cité réputée pour sa verrerie d'art, est notamment jumelée depuis 2012 avec Biot.

Billets d'avions en mains pour une immersion outre-atlantique, les collégiens encadrés par Antona Healey enseignante d'Anglais et Sabrina Silvestre, documentaliste, ont donc rallié l'autre bout du globe et découvert les États Unis. Une expérience unique et un immense plaisir à fouler, enfin, le sol américain ! Quoi de plus fort que de s'immerger pendant quinze jours dans une famille américaine avec ses spécialités, ses coutumes et sa langue, si différentes des nôtres. Nul

doute que ce séjour restera marqué à jamais dans les esprits !

Au programme : des visites (Tacoma museum of glass, Chihuly garden, Pike Market), un match de baseball des Tacoma Rainiers, une sortie à Seattle et rencontre officielle avec la maire de Tacoma, Victoria Woodards ... Une ouverture culturelle inestimable et une belle aventure humaine !

À noter : le collège participera au BIG festival avec des élèves sur un stand intitulé, « **Le collège de l'Éganaude vous présente le Biot-Tacoma school exchange** », au cœur du village.

(1) Visite du Chihuly Garden and glass de Seattle

(2) Rencontre officielle avec la maire de Tacoma, Victoria Woodards

(3) Les collégiens à Mason Middle School

BIOT EST PARTENAIRE DE LA FÊTE DES VOISINS 2018

Un rendez-vous 100% citoyen !

La Fête des voisins a célébré sa 19^{ème} édition et le 15^{ème} anniversaire de la Fête Européenne des voisins le 25 mai dernier ! Dans une société où se développent l'isolement et le repli sur soi, il est indispensable de renforcer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales. La Ville de Biot est ainsi très fière d'être partenaire de cette grande manifestation populaire. L'objectif municipal est de saisir l'opportunité de cet élan de convivialité d'une journée, en une vraie dynamique d'entraide tout au long de l'année !

« Nous sommes très sensibilisés par les questions de solidarité de proximité. En réponse à l'individualisme grandissant, notre défi depuis le début du mandat est de renforcer le lien social, de se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement. Pour preuve, notre énergie au service des Biotois nous a déjà conduit à développer de nombreuses démarches engageant la municipalité, ses habitants et ses acteurs économiques ! » souligne Guilaine Debras, Maire de Biot. « Parce qu'il nous tient à cœur en effet de développer sur notre territoire des politiques innovantes pour évoluer vers une société plus juste, plus hu-

maine, plus solidaire et plus durable, il est logique que nous fassions émerger de nouveaux modèles de coopération et de solidarité entre les acteurs locaux. Porte-voix des initiatives de la transition, les 4 éditions du festival écocitoyen « Souffleurs d'Avenir », ont permis par exemple de lancer à Biot de nombreuses initiatives citoyennes », poursuit le Maire de Biot.

« Vivre ensemble, c'est partager des temps de convivialité et il est tout naturel que la ville de Biot soit partenaire de la Fête des voisins » conclut Guilaine Debras, Maire de Biot.

Retour en images dans les quartiers : le 25 mai avec le circuit de Madame le Maire et des élus !



[1]



Déjeuner annuel de la rue de la Poissonnerie édition 2018, le 16 juin dernier. Une fête des voisins biotoise héritée d'il y a plus de 50 ans !



[2]



[3]



(1) Ile Verte
(2) St Eloi
(3) St Julien



LA SAINT JULIEN

Comme d'habitude, l'Amicale Biotoise des Traditions participe activement aux à la Fête patronale de la St Julien. Tous les bénévoles seront présents pour assurer l'ambiance, conviviale et chaleureuse, dont nous avons l'habitude. Chers amis biotois, rejoignez-nous nombreux pour faire la réussite de ces belles journées.

- 24 août : pique-nique, Baletti
- 26 août : Messe chantée en provençal
- 27 août : Procession à la Chapelle St Julien avec LO CEPON



FÊTE DES VENDANGES PAR L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

La fête des vendanges prévue le 16 septembre se déroulera en 2 temps :

- **Vendredi 14 septembre** : vendange à la Vigne Communale avec les enfants de l'École St Roch.
- **Dimanche 16 septembre** : Fête des Vendanges au cœur du village
 - 10h à 18h : Marché provençal
 - 11h : Messe chantée avec la bénédiction du raisin par LO CEPON
 - 12h : Pot de l'amitié, place de Gaulle, animation par DISCOMANIA
 - 14h15 à 17h : Évolution de groupes folkloriques, Baletti
 - 17h : Foulage du raisin et dégustation du vin nouveau
 - 18h : Farandole de clôture

35^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Week-end du 15 et 16 septembre sur le thème : « L'art du partage »



15h30 - Médiathèque communautaire de Biot (cf. p.56)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

• Fête des vendanges : 10h-18h – Biot village (cf. p.31)

TOUT LE WEEK-END

• **Visite guidées pédestre du village : 10h30 et 15h - Départ devant l'Office de Tourisme** : Circuit pédestre du village : visite de l'ancien coiffeur, des chapelles St Roch et St Eloi, du four de la Médiathèque Communautaire (samedi uniquement) et bien d'autres surprise encore ! Infos & inscriptions 04 93 65 78 00

• **Exposition d'œuvres monumentales « XXL 2017-2018 » - Biot village** (cf. p.53)

• **Exposition « Vis-à-vis II. Fernand Léger et ses ami.e.s » - Musée national Fernand Léger** (cf. p.41)

• **Exposition « Autour du jardin », la création partagée - Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises** (cf. p.45)

• **Exposition « Semer des graines sauvages partie II : le feu de nos mains » - Médiathèque communautaire et ruelle de Biot village** (cf. p.53)

Venez parcourir Biot pour cette 35^{ème} édition et profiter de nombreuses activités : expositions, ateliers, visites guidées, nettoyage d'automne... L'ensemble de la programmation est gratuite !

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

• **Nettoyage d'automne : 8h30-12h - départ devant l'EAC** : Une belle et très ancienne tradition de la commune, qui vise

à réaliser une opération conviviale, utile et partagée, entre agents des espaces verts, élus et citoyens engagés de la Ville (ou d'ailleurs). Venir avec son gilet jaune, ses gants (type jardinage) et sa gourde d'eau. Renseignements : 04 93 65 78 00

• **Accueil des nouveaux habitants : 9h-12h30 - Office de Tourisme de Biot**

• **Ateliers : 10h-11h30 & Conférence :**



SENIORS - PRÉVENTION CANICULE

LES CONSEILS POUR PASSER L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

La saison estivale est l'occasion de revenir sur les recommandations pour la santé en cas de canicule. Comment s'organiser pour se protéger ? Lorsque le mercure atteint des sommets, les personnes sont fragilisées. Dès lors, comment prévenir la déshydratation et quels sont les signes d'alerte à détecter ? Le point pour passer un bel été en toute sécurité.

S'HYDRATER

- Buvez plus de liquides froids et consommez plus d'aliments froids
- Mouillez visage, cou, jambes et avant-bras avec un linge humide ou un vaporisateur d'eau et recommencez dès que vous êtes secs.

ABAISSER SA TEMPÉRATURE CORPORELLE

- Trouvez des lieux climatisés (CCAS, cafétéria, supermarchés, ...)
- Portez des vêtements clairs, légers, plutôt en coton (la peau respire)
- Protégez votre crane, zone fortement exposée, avec un chapeau ou une casquette
- Évitez l'activité physique et reposez-vous plus souvent.

ABAISSER LA TEMPÉRATURE DU DOMICILE

Ouvrez la nuit pour refroidir la maison et croisez les volets la journée pour conserver la fraîcheur. Utilisez climatiseurs ou

ventilateurs pour baisser la température mais attention de ne pas descendre sous les 18°C !

REPOSER L'ORGANISME

Faites la sieste dans un milieu assombri et aéré.

LES SIGNES D'ALERTE

- L'absorption d'un verre d'eau provoque des bouffées de sueur,
- Les maux de tête,
- Le sentiment de faiblesse,
- Les vertiges ou une poussée de fièvre.

LE COMPORTEMENT À TENIR :

- Reposez-vous,
- Mettez-vous à l'ombre,
- Buvez environ 1,5 litre par jour, même sans sensation de soif,
- Vaporisez de l'eau tiède sur le corps,
- Passez-vous les mains et les bras sous l'eau fraîche.

Si cela est possible, prenez une douche fraîche et aérez les pièces. Appliquez des poches de glace sur les poignets et les jambes en évitant le cou.

ET SI LES SYMPTOMES PERSISTENT ?

Si les symptômes persistent ou si vous avez **une fièvre de plus de 38°C, appelez un médecin** ou sollicitez un proche pour le faire à votre place.

UN REGISTRE CANICULE AU CCAS DE BIOT *Inscrivez-vous !*

Le CCAS ouvre un registre nominatif pour les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile, fragilisées par un problème de santé, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées. Dans l'hypothèse d'un nouvel épisode de canicule, un lien de proximité serait mis en place avec les personnes inscrites sur cette liste, afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être par des interventions adaptées. La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile,...).

L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription et vous apportera toute information complémentaire.

Renseignements au 04 92 91 59 70 ou ccas@biot.fr

L'AMICALE BIOTOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

VISITE DU MÉMORIAL DU DÉBARQUEMENT ALLIÉ EN PROVENCE - MONT FARON - TOULON (83)

"Un haut lieu de la mémoire Nationale et un hommage à la liberté !"



Installé dans les locaux d'un ancien fortin militaire, le mémorial du Mont-Faron fait partie des neuf hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense. Le site avait été inauguré par le général de Gaulle, le 15 août 1964 et a récemment été entièrement restauré. Ce lieu de mémoire détaille les opérations qui se sont déroulées sur les côtes de Provence suite au débarquement allié d'août 1944 jusqu'à la Libération. Pour accéder au site, il faut d'abord prendre la vertigineuse route menant au sommet du Faron.

Les adhérents de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants et leurs conjoints s'y sont retrouvés le 21 avril dernier. À travers des supports multimédia interactifs, et grâce à de nombreux témoignages de soldats, de résistants et de civils, les 600 m² d'exposition transportent littéralement le visiteur au cœur de l'été 1944. L'ensemble présente également une collection de 200 objets du quotidien des hommes et des femmes qui ont vécu les événements : photographies, maquettes, armes et uniformes rappellent les diffé-

rents épisodes de l'opération. « *Toulon est le plus grand port de guerre d'Europe et a joué un rôle majeur dans l'histoire de France. De nombreux toulonnais ont par ailleurs participé au débarquement et il y a eu beaucoup de victimes. La visite du mémorial fut saisissante et chargée d'émotion* », précise André Fortuné, Président de l'Amicale Biotoise des Anciens Combattants. « *Avant de partir, nous n'avons pas manqué l'un des plus beaux panoramas offerts sur la rade de Toulon : perché en effet à 542 m d'altitude, le mémorial domine la cité, son littoral et ses environs. Nous avons eu aussi la chance de poursuivre la visite de la rade en bateau avec les bateaux de guerre puis pour joindre l'utile à l'agréable, nous avons partagé un repas convivial* », poursuit le Président de l'Amicale.

La programmation de cette visite a fait l'unanimité au sein des adhérents, tous très attachés au devoir de mémoire de nos aînés. Elle a permis de mieux appréhender cette page de notre histoire locale. Le site est un hommage à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette opération et plus que tout, un hommage à la liberté ! De bons moments, pour ne jamais oublier », conclut-il.

JEUNESSE

DES VACANCES DE PRINTEMPS AU TOP À L'ESPACE JEUNES

Cette année, les jeunes ont pu profiter de nombreuses activités : laser tag à Vence, via cordata au Dramont, rencontre inter-centres avec Antibes au soccer parc et dans un grand jeu de défis.

48 jeunes étaient inscrits pour le séjour de 3 jours dans le Var au Lavandou pour l'activité paintball ! Des vacances géniales avec beaucoup d'inscriptions. Rendez-vous aux prochaines vacances.



PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE RÉCONCILIATION DU 20 AVRIL

Pour le centenaire de la victoire de 1918, la brigade de la prévention de la délinquance juvénile Gendarmerie des Alpes-Maritimes a souhaité organiser un événement sportif et culturel pour les collégiens scolarisés sur le territoire de la CASA. Cette journée a rassemblé plus de 180 élèves de 3^{ème} des collèges de l'Eganaude de Biot et du CIV de Valbonne et des mineurs du foyer de l'enfance. Cette journée ludique a été l'occasion pour la jeunesse de renforcer le sentiment de fraternité et de réfléchir aux sacrifices des anciens pour en arriver à une réconciliation des peuples européens. Le personnel du service jeunesse était présent tout au long de cette journée. La ville de Biot a offert à tous les participants un goûter, un sac en tissu et des goodies.



OPÉRATION COURTS CHANTIERS 2018

L'opération, financée par la CASA*, en partenariat avec la ville de Biot et la Mission Locale Antipolis, s'est déroulée du 22 mai au 15 juin avec 8 jeunes (4 biotois, 1 valbonnais, 1 collois, 1 villeneuveois et 1 antibois). La thématique 2018, des travaux d'embellissement sur la commune : réaménagement du jardin de la Baume (travaux de peinture, menuiserie et espaces verts). L'objectif : redonner confiance aux jeunes et leur ouvrir la voie de l'emploi ou de la formation. Maria Picchetti, éducatrice CASA pour le Moyen Pays, a coordonné l'opération sur le chantier avec l'appui d'Anne Dumas-Miton responsable Jeunesse, et Dalila Halima Rihoum, animatrice, service Vie Scolaire Loisirs Jeunesse et Sports. D'autres agents de la commune se sont investis sur le projet et ont accompagné les jeunes. La mission locale a coordonné les ateliers et suivi des jeunes sur le volet insertion professionnelle.



PRÉVENTION MUTUALITÉ FRANÇAISE

La mutualité française a expérimenté une action sur la commune de Biot et notamment sur le parvis de l'espace St Philippe à proximité du campus Sophia-Tech, toujours très fréquenté le midi. L'idée : profiter de ce temps de pause pour rencontrer les jeunes, le moment idéal pour proposer des actions ludiques et préventives. Un stand animé sur l'espace public a été installé. Des animateurs formés étaient présents pour des actions de prévention et de promotion de la santé dans une démarche de proximité. Lors de cette journée d'action du 23 mai dernier, du matériel préventif a ainsi été distribué (préservatifs, bouchons d'oreilles, éthylotests ...).

Inscriptions pour les vacances de la Toussaint 2018

Accueil de loisirs Enfants/Adolescents **du 22 octobre au 2 novembre.**
Inscriptions **du 24 au 30 septembre** sur votre espace Famille www.biot.fr

*CASA : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



Les élèves des écoles biotoises de CM1-CM2 ont bénéficié de cours d'éducation routière afin d'obtenir l'attestation de première éducation routière (A.P.E.R), prévue dans le programme de l'éducation nationale pour les classes de CM2. Les agents Eric Ghibert et Nicolas Gomez de la Police Municipale ont dispensé ces cours.

• **Les épreuves se sont déroulées en 2 phases :**

- **La théorie en classe du 14 au 18 mai :**
Thèmes abordés : les comportements à

adopter en tant que piéton, cycliste, passager (voiture et bus) ainsi que sur les règles de circulation et priorités (stop, cédez le passage, priorité à droite...), suivi d'une évaluation.

- **La pratique sur le plateau sportif Olivari du 22 au 25 mai :** Toutes les écoles se sont rendues sur le plateau. Par groupe de 7, les élèves ont évolué sur la piste d'éducation routière et ont été évalués sur le respect des règles de circulation et leur capacité à faire du vélo.

• Remise des Prix :

Une cérémonie officielle a été organisée pour récompenser les lauréats du parcours d'éducation routière, le 6 juin dernier, salle Paul Gilardi. Tous les lauréats (meilleure note de leur classe respective) ont reçu une coupe offerte par la commune.

Ils ont également reçu une médaille de la prévention routière, en présence des instituteurs, des directeurs d'écoles, des enfants, des parents, du service communication, de Guilaine Debras, Maire de Biot, des élus, de la police municipale, des représentants de la prévention routière 06 et de la gendarmerie.

Les 1^{ers} lauréats Biotois : Antoine Coutant (37/40) et Velkan Vigneron (36/40), dans la même classe à l'école Olivari, ont porté les couleurs de la commune au challenge départemental de la prévention routière organisé à St Laurent du Var le 27 juin. Après les épreuves de la finale, les 50 participants (sélectionnés dans différentes communes) ont chaleureusement été récompensés à l'occasion de la cérémonie tenue en présence du représentant du Préfet, du directeur de la prévention routière, des sponsors de la sécurité routière, de tous les policiers municipaux, moniteurs de piste œuvrant dans le département et des parents.

CONCOURS « LES PETITS REPORTERS DE LA BIO »

École du Moulin Neuf



« Les Petits Reporters de la Bio » est un concours destiné aux classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de toute la France. Il a été

lancé en 2012 par l'agence BIO. Le principe : créer un journal avec une classe ou un groupe d'élèves sur le thème de l'agriculture biologique. C'est l'occasion de sensibiliser les enfants au bio et de les impliquer dans un projet pédagogique d'une manière ludique et motivante.

Les enfants des classes de CE2 et CM de l'école du Moulin Neuf ont participé à cette 6^{ème} édition du concours « Les Petits Reporters de la Bio » en réalisant un petit journal ayant pour thème : « Comment manger Bio ? ». Ils ont réalisé ce projet pendant le temps périscolaire du midi depuis février. Le journal finalisé a été envoyé le 20 avril dernier par la référente périscolaire, Domi-

nique Lecomte, qui a porté ce projet avec l'aide de Pascale Raffestin, animatrice. Les enfants ont montré beaucoup de motivation dans l'élaboration de ce petit journal.

Les élèves de l'école du Moulin Neuf ont remporté le 2^{ème} prix du concours, un grand bravo à eux !

La remise des prix a eu lieu le 14 juin dernier en présence de Madame le Maire, M^{me} Brosset, adjointe déléguée à la Vie Scolaire et aux Loisirs, l'équipe d'animation ainsi que des responsables du service, à l'école du Moulin Neuf.

Agence BIO : agencebio.org

À "FAITES VOS JEUX"

PETITS ET GRANDS SONT LES BIENVENUS !



Sur le plateau sportif de l'école Eugène Olivari à Saint Philippe, vos petits chérubins ont pu s'en donner à cœur joie à l'occasion d'une matinée de fête « Faites vos jeux » organisée le 26 mai dernier avec pour thème central cette année, « La Magie ». Tous les enfants des écoles et des crèches de Biot étaient invités ! Accompagnés de leurs parents, petits et grands ont participé à de nombreuses activités sportives, artistiques et créatives alors que sur scène, les spectacles se sont succédés mêlant chants et danses sur des

musiques actuelles. Les parents ont pu apprécier les prestations proposées tout au long de l'année, déambuler parmi les stands pour s'essayer aux divers jeux et féliciter leurs enfants qui le méritaient bien ! Pour clôturer cette belle matinée, un buffet gourmand, concocté par les équipes de la restauration scolaire, fut offert par la Municipalité de Biot à tous les participants. Un Grand Bravo à tous les artistes en herbe et à l'ensemble de l'équipe éducative qui ont préparé pour cette nouvelle édition, un spectacle de qualité !

JOUR DE FÊTE POUR LES SENIORS

L'édition 2018, une belle réussite pour le Jour du Senior à Biot. Cette année, ils étaient plus de 200 ! Une journée festive qui a suscité l'enthousiasme des seniors.



LES RESTANQUES DE BIOT AUX COULEURS DES AMOUREUX DE PEYNET

Les résidents des Restanques de Biot étaient aux couleurs de l'amour le 3 mai dernier, grâce à la venue d'Annie Peynet. Fille célèbre du dessinateur humoristique Raymond Peynet, elle a répondu favorablement à l'invitation afin de venir présenter l'œuvre de son père. Lors de cette conférence, Madame Annie Peynet a raconté et décrit les dessins, affiches et lithographies de son père. Les résidents ont également profité d'une projection d'un film sur la vie de l'artiste de renommé, dont l'histoire autobiographique a profondément ému l'ensemble de l'auditoire.



TEXTO

2 jeunes biotois au Parlement Européen



Barnabé et Joseph, deux jeunes biotois élèves en 3^{ème} au CIV, ont réalisé leur stage de 3^{ème} au Parlement Européen. Une expérience unique qu'ils ont accepté de partager avec vous...



nous avons reçu un appel de l'attaché parlementaire de Michèle Rivasi qui nous a dit : « Chiche ... » !

Joseph : En fait on voulait surtout faire quelque chose qui sortait de l'ordinaire et qui n'avait rien à voir avec l'environnement de Sophia Antipolis : ce stage était la parfaite occasion. Du coup quand Barnabé me l'a proposé, je l'ai tout de suite accepté. En effet, je savais que le stage se déroulerait à Bruxelles et vu que j'adore les frites... (rires)

Qu'avez-vous fait lors de ce stage ?

Barnabé : En fait, nous avons principalement suivi Axel, l'attaché parlementaire de Michèle Rivasi, conseillère municipale de Valence (Drôme) et députée européenne. Notre rôle était de l'assister dans la préparation des séances de travail au parlement, des séances de commission et des rencontres sur le terrain. Lors de notre stage, le gros sujet de la semaine était le dossier du nitrite et du nitrate dans la charcuterie qui est soupçonné de donner le cancer colorectal (2^{ème} cause de cancer en Europe). Michèle Rivasi et son groupe EELV se battent pour que le Parlement européen légifère et bannisse le nitrite et le nitrate dans la charcuterie pour faire reculer ce vecteur du cancer de manière à mieux protéger le consommateur européen. Nous avons également travaillé sur d'autres dossiers (zones blanches, TAFTA, ...), préparé et participé au grand salon européen « Primevère ».

Joseph : On a aussi fait du café, comme tout bon et respectable stagiaire. Nous avons également assisté Axel dans certaines tâches qu'il nous a confiées comme dépouiller des centaines de questionnaires et les retranscrire dans un tableur Excel. Quand nous sommes allés au salon écolo « Primevère » de

Lyon, nous avons transporté des dizaines de cartons dans lesquels se trouvait un journal nommé « La lettre de Michèle Rivasi ». Être stagiaire, c'est aussi découvrir tous les aspects de la mise en place d'un salon...

Que retenir-vous de ce stage ? Qu'avez-vous appris ?

Barnabé : Ce que je retiens, c'est la découverte des nombreux métiers qui existent au sein du Parlement européen. Parlementaire est un métier de contact et une grosse partie du travail d'un député et de son assistant parlementaire consiste à rencontrer des dizaines de personnes de tous horizons et de les écouter, de comprendre leurs préoccupations et leurs combats.

Joseph : Les députés ont vraiment une cantine incroyable qui change de celle du collège. J'ai adoré les couverts magnétiques qui m'ont permis d'éviter de les faire tomber à plusieurs reprises.



BIOT

la créative

BIOT INTERNATIONAL GLASS (BIG) FESTIVAL

Du 21 au 23 septembre 2018

La Ville de Biot organise, avec la précieuse collaboration des acteurs verriers biotois et le concours financier de l'association BIVA, Biennale Internationale du Verre d'Art ; le BIG Festival les 21, 22, 23 septembre 2018. Une expérience unique ! Venez découvrir les créations des maîtres verriers français et internationaux lors du premier festival international du verre à Biot : expositions, marché d'art, soufflage de verre en plein air, animations grand public, projections de films, conférences, visites d'ateliers et démonstrations. Une programmation exceptionnelle et des artistes de renommée mondiale qui nous font le privilège de venir partager avec vous leur passion et le mystère de cette matière envoûtante !

PROGRAMME

TOUS LES JOURS :

- 10h - 19h : Exposition vente, salle Gilardi, Complexe sportif Pierre Operto, 1, chemin des combes
- 10h - 18h : Exposition Internationale + Projection continue de film aux Salles d'expositions Municipales, 46, rue Saint Sébastien
- 10h - 18h : Exposition de verriers Biotois, Médiathèque communautaire de Biot, 4, Chemin Neuf,
- 10h - 18h : Exposition de verriers Biotois, Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, 9, rue Saint Sébastien
- 10h - 18h : Exposition d'œuvres d'étudiants du CERFAV, Office de Tourisme, 4, Chemin Neuf,
- 10h - 18h : Exposition d'œuvres d'étudiants d'YZEURE, Galerie Gabel, 27, rue Saint Sébastien
- 10h - 18h Rues du village - Ateliers créatifs sur le verre pour les enfants



- Ateliers de soufflage de verre pour tous
- Présence des écoles de verre (CERFAV et YZEURE)
- Le Biot Tacoma exchange, présenté par le collège de l'Éganaude
- Stands d'information sur la consigne, le tri et le recyclage du verre (Jeune chambre économique)
- Démonstrations des invités d'honneur et des verriers

- internationaux :
- 9h - 12h : Verrerie du Val de Pôme, 288, Chemin du Val de Pôme
- 10h - 14h : Verrerie Souffle de verre, 16, Rue Saint-Sébastien
- 14h - 18h : Verrerie Pierini, 9, Chemin du Plan,
- 16h - 19h : Verrerie Farinelli, 465, Route de la Mer

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

- Conférence du CERFAV : Salle des associations, 8-10, route de Valbonne, suivi d'un workshop
- 18h30 : Inauguration BIG festival Place de Gaulle suivie d'une animation musicale

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

- 11h, 14h, 15h30 et 17h30 : spectacle de La Jongleuse de Verre, au village
- 10h30 et 15h visite guidée des verreries
- 15h30 : Conférence, Médiathèque communautaire de Biot, 4, Chemin Neuf
- 20h : Grand défilé de mode autour du verre Place de Gaulle suivi du diner du BIG Festival

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

- 11h, 14h, 15h30 et 17h30 : Spectacle de La Jongleuse de Verre, au village
- 10h30 et 15h : visite guidée des verreries
- 11h : Diffusion d'un documentaire sur le verre pour les enfants, Médiathèque communautaire de Biot, 4, Chemin Neuf
- 15h30 : Conférence, Médiathèque communautaire de Biot, 4, Chemin Neuf

Programme sous réserve de modifications.

HORAIRES D'OUVERTURE DES VERRERIES :

- Farinelli : 10h 19h
- Pierini : 10h 12h30 et 14h 19h
- Souffle de verre : 10h 19h / Atelier 9h 15h
- Val de Pôme : 10h 12h / 14h 18h30

Merci aux membres du jury pour leur implication
Michèle Luzoro et Francine Bégou Pierini
Gaïdig Lemarié, Manuel Fadat et Ben Cobb

ARTISTES PRÉSENTS À L'EXPOSITION INTERNATIONALE

- 3 invités d'honneur :
- FEENAN Gabe, Etats Unis
 - PRICE Richard, Angleterre
 - VATRIN Gérald, France



8 ARTISTES SÉLECTIONNÉS

- ANDRIGHETTO Laetitia et MIOT Jean Charles, France
- COLLECTIF FLUÏD, France
- BASTIEN Thomas, Australie
- CHAGNON Vincent et DONZE Anne, France
- MASKREY James, Angleterre
- NOVAKOVA Eva, République Tchèque
- STERN Ethan, Etats-Unis
- SUZUKI Michi, France

29 ARTISTES PRÉSENTS POUR L'EXPOSITION-VENTE

- BAUDON Agnès
- BAECKROOT Isabelle
- BESNARD Dominique
- BOULAROT Serge
- CHAUMARAT Jurgen
- CHION Jérôme
- CONNAN Yannick
- DOYEN Jean-Charles
- DUFOUR Elise
- GENT GLAS Collectif d'artistes verriers
- FREYCENON Sylvie
- GEOFFROY William & LATAILLE Floriane
- KNIEBIHIER Marc
- KRIUKAS Remigijus
- LEMOINE Florence
- MALLEMOUCHE Olivier
- MUNKEVICA Anda

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR WWW.BIOT.FR

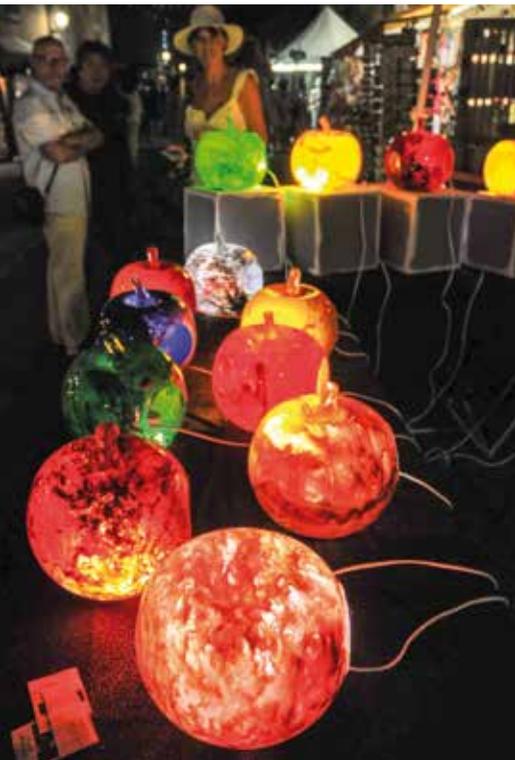


- MUTI Christine
- NARCON Charles
- OKAMOTO Satoshi
- OKAMOTO Yuriko
- PHILIBERT Pascal
- PHILIDET Suzanne
- RAULT Antoine
- ROBERT Julia
- SUZUKI Michi
- TAI Kazumi
- VUILLEMIN Nathalie
- ZANIBELLATO Sylvain

NOCTURNES D'ART

LES JEUDIS SOIRS ON MÈNE UNE VIE D'ARTISTE À BIOT !

Du jeudi 12 juillet au jeudi 23 août Biot Village - Accès libre



• Exposition-vente d'art et démonstrations de 18h à 23h30 - rue Saint Sébastien

Lors de chaque nocturnes vous aurez le plaisir de rencontrer des peintres, des sculpteurs, des céramistes, des dessinateurs et bien d'autres artistes... La soirée d'inauguration sera consacrée au Street Art, vous pourrez ainsi assister à des démonstrations en direct. Le 19 juillet vous redécouvrirez l'un des chefs-d'œuvre de Ionesco, « La Cantatrice chauve » et toutes les 2 semaines, laissez-vous surprendre par des défilés inédits de Christine Marchal.

• Ateliers enfants de 18h à 23h - rue St Sébastien

Des ateliers de peinture, dessin, maquillage, tatouage éphémère, poterie feront le bonheur des enfants à partir de 4 ans. Inscription sur place.

• Music live à partir de 19h-19h30 - Place de Gaulle ou Place de la Chapelle

Une place, une ambiance : jazz, blues, électro, latino, laissez-vous transporter au fil des soirées...

• Les shows Nocturnes de l'été

12 juillet - 20h30 : Spéciale Street Art, démonstrations - Rue Saint-Sebastien, Défilé de mode « Made in Biot » - Place de Gaulle
19 juillet - 21h : Pièce de théâtre « La

Cantatrice Chauve » d'après l'œuvre de Ionesco - Jardin F. Mistral

26 juillet - 20:30 : Défilé de mode « spécial bijoux » (créateurs biotois) - Place de Gaulle
2 août - 21h : Spectacle féerique et aérien par la compagnie Eklabul « Hissez haut ! » - Jardin F. Mistral

9 août - 20:30 : Défilé de mode « Made in Biot » - Place de Gaulle

16 août : Spéciale Bandes dessinées avec dédicaces. Danse avec le spectacle « Sépia », par la Cie San Toor - Jardin F. Mistral

23 août - 20:30 : L'Arty show, le défilé des pièces uniques réalisées par les artistes des Nocturnes et les créateurs biotois - Place de Gaulle.

• Côté pratique

> Les commerçants et les restaurateurs du village resteront ouverts lors des Nocturnes.
 > Un tuk-tuk vous conduira au village depuis les parkings du pied du village (offert par vos commerçants).

> Suivez toutes les informations liées à l'évènement sur Facebook : www.facebook.com/nocturnesdart
 > Besoin de + d'infos : galeriegabel@hotmail.fr

*CAPL : Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (avec le soutien de la Ville de Biot, le Département, la Région, la CCI et la CASA).



Pour cette 4^{ème} édition des Nocturnes d'Art de Biot, la CAPL* vous propose une programmation encore plus atypique qui débutera le jeudi 12 juillet. Tout un programme !

VIS-À-VIS. FERNAND LÉGER ET SES AMI.E.S

Exposition du musée national Fernand Léger jusqu'au 17 septembre 2018.



(1)

Le musée national Fernand Léger poursuit son exploration des relations amicales et artistiques du peintre Fernand Léger (1881-1955) avec les artistes de son temps. L'exposition met en vis-à-vis les collections du musée et une sélection de chefs-d'œuvre créés par des artistes de l'avant-garde européenne.

D'un tempérament naturellement sociable et curieux, Fernand Léger s'est toujours entouré d'artistes avec lesquels il a entretenu des échanges étroits et durables qui ont nourri sa réflexion.

Au croisement des principaux mouvements artistiques du début du XX^e siècle - cubisme, purisme, futurisme, surréalisme - son œuvre, qui oscille entre abstraction



(2)

et figuration, a accompagné les grands bouleversements esthétiques modernes. Son œuvre est en effet devenue une source d'inspiration pour des artistes majeurs de la seconde moitié du XX^e siècle, comme Roy Lichtenstein ou Francis Bacon qui, par-delà les générations, ont créé un lien fort, intellectuel et esthétique, avec leur illustre prédécesseur.

L'exposition bénéficie de prêts exceptionnels provenant du Musée national d'Art moderne de Paris, de la Villa Arson (Nice) et de collections privées telles que la Fondation Maeght (Saint-Paul de Vence), la Francis Bacon MB Art Foundation (Monaco) et la Fondation Louis Vuitton (Paris).

INFORMATIONS PRATIQUES

Chemin du Val de Pôme - 06410 Biot
 Tél. : 04 92 91 50 30

www.musee-fernandleger.fr

Ouvert tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi

www.musee-fernandleger.fr

(1) Alexander Calder, *L'Haltérophile*, 1944, Fondation Maeght, Saint-Paul de Vence. Photo Claude Germain/Archives Fondation Maeght © Calder Foundation New-York / ADAGP, Paris, 2018
 Fernand Léger, *La Grande parade sur fond rouge*, 1953, musée national Fernand Léger, Biot. Photo RMN-Grand Palais/ Gérard Blot © ADAGP, Paris, 2018

(2) Roy Lichtenstein, *Untitled. Composition*, 1978. Fondation Louis Vuitton, Paris, photo PRIMAE David Bordes / The Estate of Roy Lichtenstein © ADAGP, Paris, 2018

• Activités culturelles au musée

Ateliers, réalisations plastiques en lien avec les collections.

En période de vacances (du 11 juillet au 31 août) : les mercredis, jeudis et vendredis, de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tarifs : 8€/enfant, 10€/adulte participant à l'atelier, gratuit pour les accompagnateurs. Dès l'âge de 3 ans.

Réservation obligatoire au 04 92 91 50 20 ou regie.biot@rmngp.fr

• Journées Européennes du Patrimoine

Un programme inédit de visites guidées de la collection permanente et de l'exposition temporaire.

Samedi 15 septembre et dimanche 16 septembre, entrée gratuite.

• Conférence Picasso à Vallauris, au rendez-vous des poètes

Le samedi 15 septembre, 15h30, à la Médiathèque de Biot, par Julie Gutierrez, conservatrice du musée national Fernand Léger.



L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE BIENTÔT LA RENTRÉE !

Nouveauté

Une classe « Spectacle » ouvre dès la rentrée de septembre. Les élèves à partir de 13 ans pourront suivre une formation complète avec 2 modules prépondérants « Théâtre et Danse jazz » et un module complémentaire de formation musicale : lecture de partitions chant, initiation vocale. Inscriptions à partir du 4 septembre (ouverture de la classe à partir de 10 élèves). Renseignements auprès du secrétariat de l'Espace des Arts.

Inscriptions

Le secrétariat de l'Espace des Arts est fermé durant les vacances scolaires et rouvrira ses portes le mardi 4 septembre 2018 de 9h30 à 19h.

Pour vous inscrire, les formulaires et le guide des démarches sont disponibles en ligne sur l'Espace Famille : <http://www.biot.fr>. Les formulaires sont à remettre à l'EAC ou au GUPII dûment remplis et signés en original.

• **Renouvellements des inscriptions : samedi 8 septembre 2018 de 10h à 12h.** Rencontre avec les professeurs, confirmation des horaires.

• **Nouvelles inscriptions : « portes ouvertes » samedi 8 septembre 2018 de 14h à 16h.** Rencontre avec les professeurs pour connaître la suite donnée à votre demande d'inscription.

L'Espace des Arts est ouvert à tous, enfants et adultes en fonction des critères d'âges pour chaque activité (voir ci-dessous) et dans la limite des places disponibles. Au-delà de ces disponibilités, une liste d'attente est constituée et valable pour l'année scolaire en cours. Les résidents Biotois sont prioritaires.

Début des cours le samedi 15 septembre 2018.

Activités

Arts plastiques : Enfants à partir de 5 ans et adultes.

Théâtre : Enfants à partir de 7 ans et adultes.

Danse :

- « *Musique et mouvement* » (éveil) > de 5 à 6 ans,

- *Classique* > à partir de 7 ans,

- *Jazz* > à partir de 7 ans et adultes.

Musique : Batterie, flûte à bec et flûte traversière, piano, guitare, guitare basse,

guitare électrique, saxophone, violon, violoncelle à partir de 7 ans et adultes.

Classes d'orchestre : Musique classique et musique actuelle.

Classe « spectacle » : Théâtre, danse jazz, formation musicale à partir de 13 ans.

> Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous connecter sur l'Espace Famille, ou à vous rapprocher de l'équipe de l'Espace des Arts :

- **EAC**, Chemin de la Fontanette, 06410 Biot. Tél. 04 22 10 57 57 / eac@biot.fr

- **GUPII**, Mairie annexe de Biot - Sophia Antipolis, Espace Saint Philippe, CS90339, 06906 Sophia Antipolis Cedex Tél. 04 92 90 93 70 / gupii@biot.fr

RÉCOMPENSES AU CONCOURS MUSICAL DE FRANCE 2018

Les élèves de piano de l'EAC ont brillé au CMF qui a eu lieu à Nice en avril dernier.

Résultats : Maxime Collonville 1^{er} prix, Emma Barbier 1^{er} prix finaliste, Chloé Hajjar 1^{er} prix.

Félicitations aux élèves et à leur professeur Dominique GLORY !

Retour en images

Les classes de danse Jazz hors les murs



[2]

[1] De jeunes élèves ont été désignées pour une nouvelle création d'Angelo Monaco dans le cadre des « Rencontres Chorégraphiques » au FORUM NICE NORD à Nice en mars dernier. « Secrets dans le Vent », le nom de la pièce, a permis aux élèves un échange avec d'autres danseurs venus de la région et d'Italie pour une rencontre sous le signe du partage et de la bonne humeur.

[2] Dans le cadre de « Mars aux Musées » en mars dernier, les élèves du cours avancé de danse jazz d'Angelo Monaco se sont produites au MAMAC de Nice sur une chorégraphie inspirée des œuvres de Jean Tiguely et Niki de Saint-Phalle. Une soirée suggestive dans ce beau lieu qu'est le Musée d'Art Moderne et d'Art de Nice.

Jeunes danseurs italiens de l'EAC



Durant le 2^{ème} trimestre, les classes de danse jazz ont accueilli 6 élèves italiens, gagnants d'une bourse d'étude d'une semaine dans le cadre d'un stage à Palerme, en Sicile, avec Kati Onnis. Les jeunes élèves ont donc suivi les cours de Katuscia et Angelo, apportant leur énergie de découverte et émerveillement.

« Deux très belles occasions qui ont mis en valeur la qualité de l'interprétation et des chorégraphies proposées, exportant hors commune l'excellence de l'enseignement de notre établissement devant un public conquis », Oliver Augé-Laribé, directeur de l'Espace des Arts et de la Culture.

5^{EME} FESTIVAL DE CHOEURS

L'association « Si le Chœur vous en dit » organise le 5^{ème} Festival des Chœurs qui se déroulera du 30 septembre au 14 octobre. Il s'annonce riche en événements musicaux !

• **Dimanche 30 septembre dès 10h - Espace des Arts et de la Culture :** Master Class dirigée par Alain Joutard « Technique vocale appliquée à la polyphonie ».

• **Vendredi 5 octobre à 20h45 - église Sainte Marie-Madeleine :** « Musiques du Monde » par l'Ensemble Vocal « La Sestina », sous la direction de Stéphan Nicolay avec Nelly Fourcade au piano et

Antoine Bourgeau aux percussions.

• **Samedi 6 octobre à 20h45 - église Sainte Marie-Madeleine :** « Hommage à Claude Debussy » par l'Ensemble Vocal « Simple Accord » sous la direction d'Alain Joutard avec Amy Blake soprano, Cristina Greco mezzo-soprano, Marika Hoffmeyr au piano et Samuel Duque à la flûte.

• **Dimanche 7 octobre à 17h, église Sainte Marie-Madeleine :** « Florilège de la Musique Anglaise et Française » par l'« English Concert Chorus » sous la direction de Roy Wales.

• **Samedi 13 octobre à 20h45 - église Sainte Marie Madeleine :** « Les Miroirs du Temps » par l'Ensemble Vocal « Musiques en Jeux » sous la direction d'Alain Joutard avec Camille Joutard soprano, Ioan Hotenski baryton et Nathalie Lebrun à la harpe.

• **Dimanche 14 octobre à 15h - salle Paul Gilardi :** Forum choral.

Réservations à partir du lundi 10 septembre

Office de Tourisme : 04 93 65 78 00

2 NOUVEAUX ATELIERS-BOUTIQUES !

OFFRIR UN TERRITOIRE D'ANCRAGE DÉDIÉ À L'ARTISANAT D'ART AU CŒUR DU VILLAGE

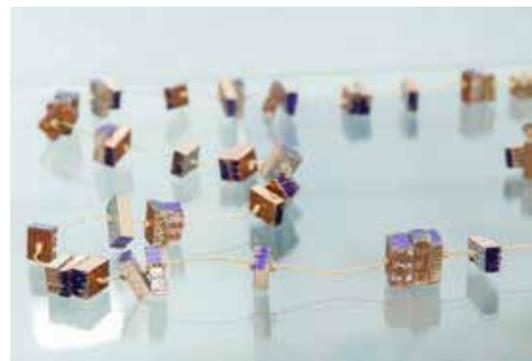
Labellisée « Ville et Métiers d'Art » pour son verre bullé, Biot est une véritable source d'inspiration pour les artisans d'art qui ont fait sa réputation. Aux côtés notamment de l'association La Créative, qui développe la filière de production des métiers d'art locaux, la ville poursuit sa politique culturelle pour valoriser ce secteur économique à part entière.

« Notre ambition est de respecter la nature et l'âme de notre territoire par un positionnement approprié. À Biot, l'identité des métiers d'art est préservée et valorisée avec des actions qui lui ressemblent et qui rassemblent ! », se félicite Guilaine Debras, Maire de Biot. La cité ne manque en effet pas d'imagination pour accompagner les propositions innovantes, se réinventer et ainsi offrir un territoire d'ancrage dédié aux artisans d'art. « L'économie sociale et solidaire propose par exemple des pratiques nouvelles d'organisation et d'échange tant dans le travail que dans l'organisation sociale », poursuit Patrick Chagneau, 1^{er} adjoint délégué au Développement économique, à l'Économie sociale et solidaire, à la Ville numérique et aux Ressources Humaines.

Ainsi, après avoir mis à disposition des artisans d'art et artistes biotois, un local communal place de l'église pour de la vente coopérative, la Ville de Biot se félicite aujourd'hui de pouvoir accueillir, depuis le

mois d'avril dernier, deux nouvelles artistes bijoutières créatrices, Mane Phely et Anaïs Robinson. Dans le cadre d'un bail précaire de 22 mois, elles seront installées dans le local du four communal Émile Cheval et celui adjacent situé 1 Rue de la Poissonnerie (ancienne bijouterie).

Sous le même principe du cluster, le réseau biotois dédié à l'orfèvrerie joaillerie est ainsi renforcé. Aux côtés de Maura Biamonti créatrice en bijouterie contemporaine, Claude Pelletier orfèvre bijoutier joaillier, Lisi Lopez créatrice en joaillerie contemporaine, Claude Momiron bijoutier joaillier, Gaëtan Essayie orfèvre ; les deux artistes pourront ainsi exprimer leur art au cœur du village et sauront accueillir les visiteurs pour partager leur passion et leurs secrets d'ateliers ! L'objectif est de fédérer les énergies, conquérir de nouveaux marchés qui n'auraient pas été accessibles par des artistes seuls.



Créations Mane Phely



Créations Anaïs Robinson



MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

Exposition « Autour du Jardin », La Création partagée, du 30 juin au 4 novembre 2018.



Le Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises est heureux de présenter des œuvres en céramique et en ferronnerie d'artistes adultes de l'Association La Bourguette, réalisées au Centre du grand Réal à la Bastidonne dans le Vaucluse.

Depuis plus de 40 ans, cette association s'emploie à favoriser la construction per-

sonnelle et sociale d'adultes autistes, au travers d'activités artistiques notamment, selon les concepts de Georges Soleillet, directeur de La Bourguette jusqu'en 2005 et expert reconnu sur le plan international. Le Grand Réal est un établissement d'Aide par le travail (ESAT) qui reçoit des adultes atteints de syndrome autistique et les accompagne tout au long de leur vie en leur proposant des réponses adaptées à leurs problèmes et en contribuant à donner un sens à leur vie.

En 2014, Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises avait souhaité offrir au public la découverte de cette démarche et les œuvres de ces artistes, lauréats du concours de sculptures éphémères dans le cadre de « Marseille Provence 2013 » capitale européenne de la culture. Fort du vif succès remporté alors et à la demande de nombreux visiteurs, le Musée souhaite renouveler cette magnifique expérience et donner au public la possibilité de découvrir les nouvelles œuvres de ces artistes de très grande qualité. L'excellence de leur travail n'est plus à démontrer et c'est un honneur de les exposer au Musée pendant la période estivale.

L'exposition met en lumière des œuvres d'une grande variété de tailles, réalisées en étroite collaboration par les artistes des ateliers de céramique et de ferronnerie. La plupart de ces pièces ont été créées spécifiquement pour cette exposition, sur le thème « Autour du Jardin ».

Vous êtes invités à venir nombreux découvrir cette exposition originale, poétique et féérique autour du jardin ...

• **Association La Bourguette** : association d'intérêt général visant à répondre concrètement aux besoins des personnes autistes et psychotiques - www.bourguette-autisme.org

• **Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises** - 9 rue St Sébastien - Biot
Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h





LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ AU VÉLO SPRINT BIOTOIS

Le Vélo Sprint Biotois sera de nouveau présent en nombre aux traditionnelles courses-randonnées du début d'été : Marathon des Dolomites, Étape du Tour, Mercantour Bonnette, Mercantour Turin, Ardéchoise (Guy Camatte sera au départ de sa 11^{ème} Vélo Marathon, 295 km) et bien d'autres...

• **Samedi 25 Août** : Le circuit du Grand Prix des Verriers se fera cette année au départ de la route de la Mer aux 4 Chemins

pour se terminer place des Arcades. Il s'agit d'une course majeure du calendrier des Alpes-Maritimes qui fait également partie de la Fête de la St Julien. L'équipe dirigeante travaille d'ores et déjà sur cette course afin que celle-ci soit de nouveau une réussite.

À la recherche de bénévoles pour encadrer les courses du Grand Prix des Verriers, vous pouvez vous adresser directement au club (course de 2 à 3h maximum). Pour tous renseignements :

yannick.petit.cyclisme@gmail.com.



1^{ère} animation du 12 mai avec les enfants du Mini-Tennis et l'organisatrice de ces journées, Céline.

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE BIOT

• **Animation sportive du samedi après-midi**

Durant les samedis des mois de mai et juin après l'École de Tennis, le TCM Biot a organisé des animations pour les jeunes du club, regroupant ainsi une centaine d'enfants qui ont participé à des journées « Jeux, Matches & Goûter ». L'objectif : apprendre dans la bonne humeur !

• **Stages de Tennis**

Du 2 Juillet au 17 Août 2018

Pendant l'été, le TCM Biot organise des stages à la matinée (de 10 à 12h) ou à la journée (de 9 à 17h). Les stages matinées auront lieu chaque semaine, ceux à la journée uniquement du 9 au 20 Juillet 2018.

Tarifs : à partir de 80€ les matinées et 160€ les journées

Renseignements & inscriptions : 04 93 65 16 98

• **Tournoi des Verriers**

Comme chaque année, le tournoi des Verriers se tiendra du 18 août au 1^{er} septembre. Il est homologué par la Fédération Française de Tennis et est ouvert à tous les licenciés FFT. Environ 400 participants sont attendus. Les finales se dérouleront dans la matinée du samedi 1^{er} septembre et seront suivies de la remise des prix.

• **Inscriptions pour l'École de Tennis**

L'École de Tennis reprend mi-septembre. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 27 juin pour la saison sportive 2019.

Renseignements & inscriptions :

04 93 65 16 98



TENNISPRO CUP À MOURATOGLOU TENNIS ACADEMY DU 26 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

Cet événement organisé par Tennispro.fr en collaboration avec la Mouratoglou Tennis Academy rassemblera aussi bien des passionnés que des sportifs de haut niveau dans un lieu prestigieux autour d'un concept unique !

La Mouratoglou Tennis Academy accueillera pour la 1^{ère} fois en France un triple événement qui se déroulera du 26 août au 2 septembre 2018 : Tennispro Cup, Padelpro Cup et Salon du Tennis & du Padel dans un cadre exceptionnel. Paul-Henri Mathieu, joueur de tennis français emblématique, sera le parrain de l'événement ainsi que le directeur du tournoi Tennispro Cup ! La paire, Fernando Belasteguín et Pablo Lima plus connus sous les noms de Bela et Lima, actuellement numéro 1 au classement du World Padel Tour, sera présente au Salon du Tennis & du Padel ainsi qu'à la Padelpro Cup le 27 août à la Mouratoglou Tennis Academy.

Informations et inscriptions : tennisprocup.com

UNE BELLE FIN DE SAISON POUR L'US BIOT FOOTBALL



Deux résultats éclairent la fin de saison de l'US Biot Football :

• Ce fût une saison quasi sans faute pour les U17 de Medhi Mebrook avec seulement une défaite en tout et pour tout.

Ils ont remporté leur championnat et accèdent au championnat pré-excellence. C'est une belle récompense pour ce groupe ! Une deuxième équipe devrait voir le jour pour la saison 2018/2019.

• L'équipe fanion a connu des débuts difficiles lors de son championnat. Après une remise en cause collective et une reprise en main de l'entraîneur Bernard Cottalorda, les équipiers de Thibault Turpin finissent la saison en trombe avec 11 matchs sans défaite et accrochent in extremis l'accession en D3. Une belle récompense également pour l'équipe dirigeante qui souhaitait depuis plusieurs saisons faire monter en niveau leur équipe fanion afin d'attirer jeunes et seniors ! On notera également les belles représentations des jeunes biotois dans tous les tournois de fin de saison avec notamment une très belle perforation des U12 lors du tournoi international de Barcelone.

Pré-inscriptions saison 2018/2019 ouvertes

Renseignements : 06 89 98 36 61 - usbiot.secretariat@gmail.com

CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DE FRANCE POUR LE DOJO BIOTOIS

Huit qualifiés pour les Championnats d'Europe Vétérans

Ce ne sont pas moins de 8 compétiteurs qui se sont qualifiés cette année pour les championnats d'Europe Vétérans à Glasgow entre les 13 et 17 juin derniers et qui ont vaillamment défendu les couleurs du Dojo Biotois.

RÉSULTATS :

- Frederick Brag fait 7^{ème} dans sa catégorie (-90kg)

- Juan Fernandez fait 3^{ème} et se place donc sur le podium (-60kg)

Nous avons ainsi représenté la totalité des catégories de poids à l'exception des + 100kg : Eric et Juan (-60), Laurent et

Sylvain (-66), Eddy (-73), David (-81), Fredrick (-90) et Fred (-100)

Bravo à toute la délégation biotoise !

Et quid de la relève... ?

Elle semble bien assurée puisqu'ils ont eu la fierté de faire monter 4 cadets aux championnats de France : Alyssa Grasser, Nicolas Duc, Enzo Bracco et Lucas Plantin, faisant ainsi du Dojo Biotois un club majeur des Alpes-Maritimes.

De quoi donner l'exemple aux plus petits (minimes, benjamins et poussins) pour performer au plus haut niveau au sein de la Fédération Française de Judo, forte de ses 600 000 adhérents et la seule représentante de l'excellence en compétition !



De gauche à droite : Fredrik BRAG, Sylvain CHATELET, Eddy MICHELLAND, David POUJEOL, Juan FERNANDEZ CARMONA, Laurent BOUDAIL, Eric POUJEOL, participants pour les championnats d'Europe Vétérans



Frédéric LE CALVEZ, 8^{ème} participant pour les championnats d'Europe Vétérans

TRAIL POUR TOUS - LE TRAIL EN JOËLLETES

LA COURSE À PIED POUR TOUS : UNE AFFAIRE QUI ROULE !

2^{ème} édition -Trail Trophée de Joëlettes - Tourrettes-sur-Loup le 23 septembre 2018



Prochainement ! Après le succès de la première édition en 2017, l'association biotoise Trail pour Tous poursuit l'aventure et mobilise ses équipes de bénévoles pour que l'édition 2018 du Trail Trophée de Joëlettes à Tourrettes-sur-Loup le 23 septembre, attire encore plus de compétiteurs et de spectateurs !

Ce rendez-vous offre la possibilité à une personne à mobilité réduite de participer à une compétition et de découvrir des sentiers qui lui serait impossible d'accès sans l'aide de son équipage et grâce au fauteuil roulant tout terrain. Au programme, un nouveau parcours accessible à tous, une joëlette dernière génération à l'équipe gagnante et, cette année, des équipes internationales ! « Rouler, courir, grimper, descendre sur des chemins parfois chaotiques

mais adaptés aux joëlettes ! Tous guidés par un état d'esprit collectif, c'est ensemble, sous les applaudissements, que les participants franchissent la ligne d'arrivée ! C'est difficile, mais c'est une réussite en équipe et une journée inoubliable, riche en émotion, qui reste gravée dans les esprits ! Une grande aventure humaine mais également écocitoyenne car nous collecterons les déchets trouvés sur le chemin ! », explique Jérôme Fouffé, Président de l'association Trail Pour Tous.

Alors, préparez-vous à vivre ce moment de partage et de cohésion exceptionnel ! Un parcours balisé et chronométré de 14,8 km et 560m de dénivélés positifs. Un rendez-vous sportif très prometteur, à ne pas manquer !

+ d'infos : trailpourtous.fr
Tél. 06 23 75 16 14

Toute l'année, l'association Trail Pour tous récolte des fonds au profit d'associations d'aide aux personnes en situation de handicap : 1^{er} Marathon du golfe de Saint-Tropez en faveur des enfants atteints de la maladie de Lyme le 24 mars, la 3^{ème} édition du Calvaire Antibois le 1^{er} avril, la Cannetoise le 10 mai au départ de l'ascension du col de Vence au Cannet des Maures au profit des enfants atteints du syndrome Phelan-Mc Dermid et de l'association Téhani, la journée handisport au centre Hélio Marin de Vallauris le 21 Juin.

Rappelons que *Trail pour tous* c'est aussi *Trail pour vous*... Une équipe de bénévoles est à la disposition des familles qui ont des proches ou enfants porteurs de handicap et qui sont désireuses de partager des moments riches en émotion loin de leur quotidien. Ouvert à tous, débutants ou confirmés. N'hésitez plus ! Cotisation annuelle : 20€

CYLC'HOP MONTE AU VENTOUX

S'attaquer au Ventoux ? Sur une seule roue ? Mais ils sont fous ... Eh bien non, pas du tout !



Un groupe de vaillants monocyclistes de Cycl'Hop, (10 monos, 3 vélos et une auto) s'est offert l'immense plaisir de gravir le mythique Ventoux, certains en partant de Bedoin et d'autres de Sault. Il aura bien fallu 4 heures pour monter mais également presque 2 heures pour redescendre, car sur un monocycle, en

descente il faut encore pédaler pour assurer l'équilibre. Le Ventoux, c'est 1620m de dénivélé, avec de longues parties à plus de 10%, 46 km aller-retour, des conditions météo souvent difficiles au sommet avec du vent et le froid... il porte bien son nom de « géant de Provence ». L'an prochain, c'est sûr, Cycl'Hop y retourne pour une montée par Malaucène, face nord cette fois. Si cela vous tente d'apprendre à rouler sur une roue, vous pouvez contacter l'association qui vous initiera. Vous pourrez pratiquer le mono-basket ou le mono-hockey sur votre roue et également faire de grandes balades comme celle-ci avec Cycl'Hop.

Informations et contact :
<http://cyclhop.free.fr/>

TAEKWONDO BIOT DEUXIÈME ÉCOLE DE FRANCE DE LA FFST*



Après avoir obtenu la 1^{ère} place de la région PACA à Hyères, le club Taekwondo Biot s'est rendu à Poitiers pour disputer les championnats de France Taekwondo FFST. Seuls 14 compétiteurs Biotois de benjamins à seniors licenciés se sont rendus à cet événement. Ils sont d'un tel niveau qu'ils ont survolé leurs catégories.

• **Le samedi en benjamin, minimes et cadets, les résultats étaient déjà prometteurs :**

- 4 champions de France : chez les féminines, Lorena Marien en benjamine et Louna Moreau en minime et chez les masculins, Antony Mouren et Adrien Daury en minimes.
- 3 vices champions de France : chez les

féminines Clara Curinier Delorme en cadette, chez les masculins Ethan Parenté et Mahé Curinier Delorme en benjamins. À noter également, la bonne prestation de Lucie Sguera, vice-championne PACA, qui s'incline en quart de finale devant une des finalistes de la catégorie.

• **Le dimanche en juniors seniors :**

- Championne de France : Louison Curinier Delorme en juniore.
- Vice-champion de France : Tanguy Cornet en junior, Loïc Galou en senior et Carolane Augère en juniore.
- Médaille de bronze : Pierre Cassino en sénior.

Et surtout grâce à ses résultats, l'école de Taekwondo Biot remporte

la coupe du deuxième club de France. Le professeur de l'école, Pierre Caléca, est satisfait : « Notre école s'impose une nouvelle fois comme leader du Taekwondo Français. La saison dernière, la troisième place était une bonne performance. Cette fois, la deuxième place montre une progression. Notre but est de monter sur la première marche du podium. Je sais que cela est difficile face à des clubs de qualité et engageants beaucoup plus de compétiteurs mais c'est faisable donc... nous allons nous y atteler. Je suis ravi de la combativité de mes élèves et aussi de leur attitude martiale. Vivement les prochaines compétitions. »

*FFST : Fédération Française de Sport Travailiste

LA CARAVANE DU SPORT

VA BIENTÔT PASSER CHEZ NOUS !

Rendez-vous au complexe sportif Pierre Operto, vendredi 13 juillet 2018



Cet été à Biot, il va y avoir du Sport ! La caravane du sport se déplace à Biot au complexe Sportif Pierre Operto, vendredi 13 juillet de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Une belle initiative du CDOS06 (Comité Départemental Olympique et

Sportif) pour faire découvrir aux enfants de nombreuses activités sportives. En fil rouge cette année, valoriser et soutenir le sport féminin et la Coupe du monde de football 2019. Et c'est gratuit !

Encadrés par des éducateurs, les enfants de 4 à 14 ans pourront s'initier gratuitement à une quinzaine d'activités sportives : athlétisme, badminton, baseball, escrime, football, FFST, parcours de la sécurité routière, golf, gymnastique, hockey sur gazon, pétanque, sport boules, sport en milieu rural, tennis, tennis de table, trampoline.... Des démonstrations seront également réalisées par des athlètes confirmés, et les participants recevront une récompense. Preuve, une fois de plus,

que cette manifestation est une vitrine formidable avec un potentiel éducatif indéniable : des actions citoyennes avec les sapeurs-pompiers du SDIS 06 pour initier aux gestes qui sauvent, la gendarmerie et son service de la BPDJ 06 interviendra sur les conduites addictives, le tri sélectif par la Communauté d'agglomération de la Riviera française, des ateliers pédagogiques « Carton rouge à la violence » mais également une action culturelle menée par le musée national du sport avec des jeux éducatifs. Un tee-shirt sera offert à tous les participants et des lots sont à gagner par tirage au sort. Venez nombreux !

NOUVEAU À BIOT



CAFÉ DE LA POSTE

Bar/Restaurant

Les nouveaux propriétaires, Valérie et Thierry Piel, sont heureux de vous accueillir au Café de la Poste depuis le 28 juin. La bouillabaisse sera disponible sur commande. Horaires d'été : 9h-23h tous les jours, fermeture le lundi midi. Horaire d'hiver : fermeture le soir sauf le week-end. 24 rue Saint-Sébastien, 06410 Biot / 04 93 65 19 32

VILLA CHANDRA

Villa à la location

L'ancienne maison d'hôtes Bastide Valmasque, en contrebas de l'école du Moulin Neuf, près du Golf, est maintenant une villa de 5 chambres (5 salles de bain) à la location baptisée Villa Chandra, avec une belle piscine de 4x10m. En basse saison, elle se loue pour 3 jours minimum, elle est idéale pour des réunions amicales ou familiales (capacité de 11 personnes).

1110 route d'Antibes, 06410 Biot / www.villachandra.com / Claudia ou Philippe au 06 11 32 36 79 / villachandrabirot@gmail.com



231 EAST STREET Gourmet Burger Restauration

Véronique Bouron a ouvert son établissement en mai 2018. Le concept : de la restauration rapide qui propose des burgers américains gourmands et authentiques avec des ingrédients de qualité. Dans une ambiance à la new-yorkaise, le 231 East Street possède également une grande terrasse ombragée. Ouvert 7j/7, du lundi au jeudi de 8h à 22h30, vendredi de 8h à 23h, samedi de 9h à 23h et dimanche de 9h à 21h30. Sur place à emporter ou à livrer. 200 Avenue de Roumanille ZAC St Philippe, 06410 Biot / www.231-east.fr / 04 97 04 44 82

CHIARA FILARDI BIJOUX Boutique de bijoux artisansaux

Chiara Filardi, créatrice de bijoux, s'installe à Biot et ouvrira sa boutique mi-juillet. Tous les bijoux sont fabriqués de façon artisanale avec la possibilité de faire du sur-mesure sur demande. Les principaux matériaux utilisés sont : le bronze, l'argent avec des pierres semi-précieuses. 32 impasse de la Bourgade, 06410 Biot / 06 66 28 75 28 / 06 66 91 83 86 / filardibijoux@gmail.com

LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE POUR CET ÉTÉ...

ROMAN

4,3,2,1, de Paul Auster, (Actes Sud)

Avec ce roman somme (clairement le plus ambitieux de l'auteur) reprenant la plupart des grandes thématiques qui lui sont chères, Paul Auster explore 4 variations de la vie de son personnage principal, comme autant de destins, d'embranchements, et de choix possibles. Ces vies nuancées seront autant d'occasions de retraverser l'Histoire de l'Amérique des années 50 à 70.



JEUNESSE

De l'autre côté du carrousel, texte et illustration de Teresa Arroyo Corcobado (Versant Sud, 2017, collection Les pétoches)

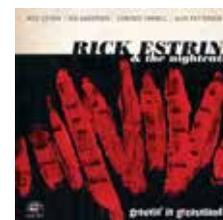


Olivia a peur : des monstres, des ombres, du noir, du brouillard... et aussi de se perdre dans la foule. Mais aujourd'hui est un grand jour : elle va à la fête foraine ! Ce qu'elle préfère, c'est le carrousel, et surtout son avion qui monte tout en haut. Mais elle a bien trop peur d'y grimper : et s'il s'arrêtait du côté opposé à celui de ses parents et qu'elle ne les retrouvait plus ? Lorsqu'enfin elle se décide, Olivia embarque pour un grand voyage, bien plus loin qu'elle ne l'aurait cru, aux confins de son imagination...

MUSIQUE

Groovin in greaseland, Rick Estrin & The Nightcats (Alligator 2017)

Comment faire mentir ceux qui vous diront que le blues est un genre moribond ? En leur faisant écouter Rick Estrin. Avec Groovin in Greaseland, Estrin, entouré de musiciens magiciens voire un peu sorciers, délivre un blues inspiré et techniquement irréprochable, tout en restant fidèle aux racines d'une musique plus que jamais vivante.



CARNET

Ils ont vu le jour

- Giulian Bénard, né le 12 janvier 2018
- Guilhem Larras, né le 23 mars 2018
- Arenas Jebali, née le 18 avril 2018
- Martin, Léo, Antonin Pailhès, né le 7 mai 2018
- Mael, Liam Carré né le 17 mai 2018
- Agata, Judy Priolo née le 21 mai 2018
- Océane, Alicia Delaize née le 31 mai 2018
- Lucas Salaver né le 6 juin 2018

Ils se sont dit oui...

- Emmanuelle Jean-Alexis et Alexis Fonzes, le vendredi 13 avril 2018
- Marilyn Le Verge et Jérémy Carles, le jeudi 19 avril 2018
- Angélique Vanderriele et Emmanuel Pierson, le samedi 19 mai 2018
- Céline Samba et Eric Charpentier, le samedi 19 mai 2018
- Sabrina Souldadié et Léo Marques, le samedi 19 mai 2018
- Valérie Jandin et Joël Onfray, le samedi 26 mai 2018

- Emmanuelle Pradelli et David Cacherat, le samedi 02 juin 2018
- Gabriella Bozzano et Jérôme Lannoy, le samedi 02 juin 2018
- Adélaïde Blondel et Cyprien Benoit, le vendredi 08 juin 2018
- Ederlyne Boj et Mikaël Le Maout, le samedi 16 juin 2018
- Silvia Marinho et Maxime Chadeville, le samedi 16 juin 2018

Ils nous ont quitté...

- Marianna Pellegrino née Fontana le 7 septembre 1923, décédée le 22 mars 2018
- Patrick Roch né le 7 avril 1946, décédé le 7 avril 2018
- Marie Foi née Zanolini le 25 février 1926, décédée le 3 mai 2018
- Maryse Borel-Guerr née le 3 juin 1937, décédée le 9 mai 2018
- Eric Casella né le 10 décembre 1952, décédé le 15 mai 2018
- Théophile Bozzano né le 10 octobre 1926, décédé le 21 mai 2018



**JUSQU'EN NOVEMBRE
2018
EXPOSITION
D'ŒUVRES
MONUMENTALES
« XXL 2017-2018 »**

BIOT VILLAGE

L'art s'expose à Biot en taille XXL au cœur même du village. Les œuvres monumentales de l'exposition, installées en plein air, témoignent du désir d'espace des artistes. Les créations imposantes et spectaculaires saisissent par leur originalité, pour marquer les esprits ou se fondent dans le paysage pour surprendre le visiteur. "Biot, la créative", souhaite ainsi mettre la culture à portée de chacun et valoriser le capital artistique biotois.



**DU 30 JUIN AU 4
NOVEMBRE 2018
EXPOSITION
« AUTOUR
DU JARDIN »,
LA CRÉATION
PARTAGÉE**

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE
CÉRAMIQUE BIOTOISES

Exposition d'œuvres en céramique et en ferronnerie d'artistes adultes de l'Association La Bourguette, réalisées au Centre du grand Réal à la Bastidonne dans le Vaucluse.
Cf. article p.45

EXPOSITIONS...



© Gerald Vatrin, *Passage X*

**À PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2018
BIOT INTERNATIONAL GLASS FESTIVAL**

SALLE D'EXPOSITIONS MUNICIPALES, RUE SAINT SÉBASTIEN - BIOT VILLAGE

Pour sa 1^{ère} édition du festival du verre à Biot, cette exposition accueille les œuvres d'artistes verriers français et internationaux sélectionnés par un jury. De plus, Gérald Vatrin, Richard Price et Gabriel Feenan, invités à cette occasion, seront mis à l'honneur. *Cf. article p.38*

**DU 6 AVRIL AU 25 AOÛT 2018
EXPOSITION « UNE
JARRE, DES JARRES ? »**

SALLES D'EXPOSITIONS
MUNICIPALES

Cette exposition rend hommage à René Auger Laribé, créateur de la Poterie Provençale de Biot, à travers les objets en terre réalisés à la Poterie Provençale en 2000, 2002 et 2004, par les créateurs et designers : Ugo La Pietra, George Sowden, Delo Lindo (Laurent Matas et Fabien Cagani), Vincent Lemarchands, Fabien Souche et certains étudiants des écoles des Beaux - Arts de Saint Etienne, Reims, Toulon et Marseille. Entrée gratuite.

**DU 14 AVRIL AU 17 SEPTEMBRE
2018
EXPOSITION « VIS-À-VIS
II. FERNAND LÉGER ET
SES AMI.E.S »**

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Le second volet de l'exposition « Vis-à-vis » poursuit l'exploration des échanges amicaux et artistiques entretenus par Fernand Léger avec les artistes de son temps. Une sélection d'œuvres d'artistes majeurs met en lumière, grâce à des rapprochements formels inédits, le rôle déterminant de Léger au sein des mouvements d'avant-garde de la première moitié du XXe siècle et son influence décisive sur des figures de la création contemporaine. *Cf. article p.41*

**DU MARDI 21 AOÛT AU MERCREDI 31 OCTOBRE 2018
EXPOSITION « SEMER DES GRAINES SAUVAGES PARTIE II :
LE FEU DE NOS MAINS »**

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT ET RUELLES DE BIOT VILLAGE

Série d'estampes originales présentées pour la première fois à Biot et en résonance avec les collages réalisés pour la Villa Thuret d'Antibes par Olivia Paroldi. En lien avec l'énergie des pierres de l'ancienne poterie de Biot, elle trouve son inspiration dans l'énergie du feu pour mettre en images la force solaire de la culture gitane.

JOUILLET/AOÛT

MARATHON DE LECTURE MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

La médiathèque invite les lecteurs à découvrir les ouvrages sélectionnés par la Fondation Prince Pierre de Monaco pour le Prix littéraire Prince Pierre et à partager leurs impressions pendant l'été. Renseignements auprès de l'espace Fiction Adultes.

JOUILLET

SAMEDI 7 JUILLET - 10H

CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité littéraire et des dernières lectures à destination des adolescents

SAMEDI 7 JUILLET - 14H

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

IME LES HIRONDELLES

SAMEDI 7 JUILLET - 16H

CINÉ GOÛTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'animation pour le jeune public

SAMEDI 7 JUILLET - 19H

SOIRÉE BLANCHE DES COMMERÇANTS

BIOT VILLAGE

Organisée par la CAPL. Tenue blanche exigée. Réservation sur la page Facebook Biot News

DIMANCHE 8 JUILLET - 19H

MELTING ART SHOW

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

MERCREDI 11 JUILLET - 16H30

DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles

MERCREDI 11 JUILLET - 21H30

CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Rogue one : a star wars story (science fiction) de Gareth Edwards, entrée gratuite. En cas de pluie, repli salle Paul Gilardi

JEUDI 12 JUILLET - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*
Cf. article p.40

VENREDI 13 JUILLET -

10H-12H30 ET 13H30 - 16H30

17^{ÈME} ÉDITION DE LA CARAVANE DU SPORT

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

Organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes Maritimes

Cf. article p.49



VENREDI 13 JUILLET - 21H30

FÊTE NATIONALE - BAL

BIOT VILLAGE

Blindtest musical en début de soirée suivi d'un bal animé par DJ Miss CECYLS

Cf. article p.11

MARDI 17 JUILLET - 21H

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Le Ballet du Montreur » par la compagnie le Montreur (dès 5 ans), entrée gratuite. Repli en cas de pluie, salle Paul Gilardi

MERCREDI 18 JUILLET - 14H À 18H

TOURNOI DE JEUX VIDEO

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Venez défier de nombreux adversaires sur une sélection de jeux et consoles. Inscriptions auprès de l'espace Fiction Adultes ou au 04 83 88 10 00

JEUDI 19 JUILLET - 10H

MUSIQUES !

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier d'éveil musical de 0 à 3 ans avec Serge Pesce. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

JEUDI 19 JUILLET - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*

Cf. article p.40

LUNDI 23 JUILLET - 19H

SOIRÉE DES MÉTIERS D'ART

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

Cf. article p.10

MARDI 24 JUILLET - 21H

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Les Contes terre à terre et autres fantaisies potagères » par la compagnie la Main Verte (à partir de 3 ans), entrée gratuite. Repli en cas de pluie, salle Paul Gilardi

JEUDI 26 JUILLET - 9H30 ET

10H30

BÉBÉS LECTEURS

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

JEUDI 26 JUILLET - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*

Cf. article p.40

VENREDI 27 JUILLET - 21H

LES SOIRÉES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Proposées par le Département des Alpes-Maritimes. Concert : The Low Budget Men. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

MARDI 31 JUILLET - 21H

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Le Cirque Bleu » par la compagnie Kid'Am (dès 5 ans), entrée gratuite. Repli en cas de pluie, salle Paul Gilardi

AOÛT

MERCREDI 1^{ER} AOÛT - 16H30

DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE

COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles

JEUDI 2 AOÛT - 15H30

CINÉ SENIORS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot

JEUDI 2 AOÛT - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*

Cf. article p.40

SAMEDI 4 AOÛT - 16H

CINÉ GOÛTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'animation pour le jeune public

MARDI 7 AOÛT - 21H

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Le son des cailloux » par la compagnie les Petites Choses (dès 3 ans), entrée gratuite. Repli en cas de pluie, salle Paul Gilardi

MERCREDI 8 AOÛT - 21H30

CINÉMA EN PLEIN AIR

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Rock'n roll (comédie) par Guillaume Canet, entrée gratuite. En cas de pluie, repli salle Paul Gilardi

JEUDI 9 AOÛT - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*
Cf. article p.40.

DIMANCHE 12 AOÛT - 21H

LES SOIRÉES ESTIVALES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

Proposées par le Département des Alpes-Maritimes. Concert : André Ceccarelli and Friends. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

MARDI 14 AOÛT - 21H

MARDIS MARIONNETTES

JARDIN FRÉDÉRIC MISTRAL

« Eddy piouc » par la compagnie les Soleils Piétons (dès 5 ans), entrée gratuite. Repli en cas de pluie, salle Paul Gilardi

JEUDI 16 AOÛT - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*

Cf. article p.40

MERCREDI 22 AOÛT - 14H À 18H

TOURNOI DE JEUX VIDEO

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Venez défier de nombreux adversaires sur une sélection de jeux et consoles. Inscriptions auprès de l'espace Fiction Adultes ou au 04 83 88 10 00

JEUDI 23 AOÛT - 9H30 ET 10H30

BÉBÉS LECTEURS

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

JEUDI 23 AOÛT - 18H À 23H30

LES NOCTURNES D'ART

BIOT VILLAGE

Galerie d'art à ciel ouvert tous les jeudis de juillet et d'août organisée par la CAPL*

Cf. article p.40

VENREDI 24 AOÛT - 16H30

72^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA

LIBÉRATION DE BIOT

MONUMENT AUX MORTS

DU VENDREDI 24 AU LUNDI 27

AOÛT

FÊTE PATRONALE DE LA

SAINT JULIEN

BIOT VILLAGE

Jeux traditionnels pour enfants, concours de boules, de cartes, championnat de boules carrées et de vitou, aubade, pique-nique, bals, course cycliste...

SAMEDI 25 AOÛT - 7H

GRAND PRIX DES VERRIERS

PLACE DE GAULLE

Grand prix cycliste des verriers organisé par le Vélo Sprint Biotois dans le cadre de la Saint Julien



SAMEDI 25 AOÛT - 19H

PALIO DE L'AMITIÉ

HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

Cf. article p.10

VENREDI 31 AOÛT - 17H30

CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires, lecteurs

SEPTEMBRE

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE - 11H

VIVEMENT DIMANCHE

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Visite guidée de l'exposition « Vis-à-vis Fernand Léger et ses ami.e.s »

SAMEDI 8 SEPTEMBRE - 10H

NOUVEAU ! CAFÉ BIBERON

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier pour parents et enfants animé par un bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de la petite enfance : séance de lecture, présentation d'une sélection d'ouvrages et discussion parentale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE - 10H

À 18H

FÊTE DES ASSOCIATIONS

COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO

Cf. article p.14

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

35^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES

EUROPÉENNES DU

PATRIMOINE

BIOT

Thème : « L'Art du Partage ». Visites guidées, expositions, conférence, ateliers, nettoyage d'automne... *Cf. article p.31*

SAMEDI 15 SEPTEMBRE - 8H30 - 12H

NETTOYAGE D'AUTOMNE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE
Départ devant l'EAC. Prévoir son gilet jaune, ses gants, sa gourde d'eau. Les enfants doivent être accompagnés d'un parent

SAMEDI 15 SEPTEMBRE - 9H À 12H30

ACCUEIL DES NOUVEAUX

HABITANTS

OFFICE DE TOURISME

Cf. article p.10

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE - 10H ET 11H30

ATELIERS - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier intergénérationnel de gravure et pop-up avec Olivia Paroldi, artiste graveur. Inscriptions auprès de l'espace Fiction Adultes ou au 04 83 88 10 00

SAMEDI 15 SEPTEMBRE - 15H30 CONFÉRENCE - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

« Picasso à Vallauris, au rendez-vous des poètes », par Julie Guttierrez, conservatrice du musée national Fernand Léger

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE - 10H À 18H

FÊTE DES VENDANGES

BIOT VILLAGE
Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions. Cf. article p.31



DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

1ÈRE ÉDITION DU « BIOT INTERNATIONAL GLASS » FESTIVAL

BIOT VILLAGE, SALLE PAUL GILARDI, ATELIERS DES ARTISTES VERRIERS
Expositions, démonstrations autour du verre et animations pour les enfants, conférences, visites d'ateliers... Cf. article p.38

VENDREDI 21 SEPTEMBRE - 16H45

LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture

SAMEDI 22 SEPTEMBRE - 15H30 SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE AREZZO

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

« L'art du verre depuis les temps anciens à de nos jours » par Jean Paul van Lith dans le cadre du « Biot International Glass » Festival

JEUDI 27 SEPTEMBRE CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 27 SEPTEMBRE - 19H SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« La robotique d'assistance aux personnes fragiles : les réalités, perspectives, limites et éthique » par Jean-Pierre Merlet

VENDREDI 28 SEPTEMBRE - 17H30

CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires, lecteurs

SAMEDI 29 SEPTEMBRE - 8H30 REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 29 SEPTEMBRE - 10H CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité littéraire et des dernières lectures à destination des adolescents

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

BOURSE AUX OISEAUX

SALLE PAUL GILARDI

Organisée par l'Oiseau Club Biotois

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE - À PARTIR DE 10H

FESTIVAL DES CHŒURS - MASTER CLASS

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE
Cf. article p.43

OCTOBRE

MERCREDI 3 OCTOBRE - 11H CONFÉRENCE DE PRESSE 3 ANS APRÈS

JEUDI 4 OCTOBRE - 15H30

CINÉ SENIORS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot

VENDREDI 5 OCTOBRE - 17H30 RENCONTRE LITTÉRAIRE

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Rencontre avec l'auteure Christelle Dabos

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 OCTOBRE - 20H45

FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Cf. article p.43

SAMEDI 6 OCTOBRE - 14H ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SALLE PAUL GILARDI

Assemblée générale de l'association l'Amicale Biotoise des Traditions

SAMEDI 6 OCTOBRE - 15H30 CAFÉ DES ARTS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Cycle de conférences autour des arts organisé par le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises, « Les Crociani histoire d'une famille d'Artistes »

DIMANCHE 7 OCTOBRE - 8H À 18H

VIDE-GRENIERS APE

BIOT VILLAGE

Inscriptions le 26 septembre de 16h30 à 19h30 en salle des associations. Informations : apebiotvillage.fr. En cas de pluie, report au 14 octobre

DIMANCHE 7 OCTOBRE - 17H FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Cf. article p.43

SAMEDI 13 OCTOBRE - 20H45 FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

Cf. article p.43

DIMANCHE 14 OCTOBRE - 15H FESTIVAL DES CHŒURS - FORUM CHORAL

SALLE PAUL GILARDI

Cf. article p.43

PERMANENCES



GUILAÏNE DEBRAS, MAIRE DE BIOT

reçoit les Biotois SANS rendez-vous de 9h à 12h

- En Mairie annexe, le samedi 8 septembre

- En Mairie principale, le samedi 29 septembre

Pour connaître les dates des prochaines

permanences consultez le site biot.fr, les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la Mairie aux horaires indiqués :

Mairie principale : 8-10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80

Mairie annexe : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10

ÉLUS

Alain Chavenon, Conseiller municipal délégué aux situations de handicap, reçoit les Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois Sophie Deschaintres, conseillère départementale reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, tous les mardis après-midi, de 15h à 17h en Mairie principale. Tél. 04 92 91 55 80.

OPÉRATION FAÇADES : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

PIADH : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarré après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.

RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE : L'équipe du relais départemental petite enfance viendra à l'école du Moulin Neuf tous les 2èmes mercredis du mois. 1ère permanence le mercredi 12 septembre. Renseignements auprès du Comptoir Citoyen : 04 92 91 55 81. Cf. article p.28



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 8 - www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages. Tous les mercredis de 16h à 18h. Presbytère, Biot

MESSES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et à 11h à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du mois

PRIÈRES DES MÈRES

Le lundi de 9h à 10h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet de 10h à 10h30, excepté lors des vacances scolaires

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Le mercredi de 9h à 12h, à partir de 10h30 durant la période estivale

AOÛT

Mercredi 15 : Assomption : messes aux heures et lieux habituels

Jeudi 16 : Fête de la Saint Roch à Valbonne, procession et messe à 10h avec bénédiction des animaux

Dimanche 26 : Fête de la Saint Julien, patron du village, messe avec l'Amicale des Traditions

Lundi 27 : Pèlerinage à la chapelle St Julien, départ de l'église à 9h et messe à la chapelle à 10h

SEPTEMBRE

Samedi 8 : Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, messe à la chapelle Notre Dame chemin de St Julien à 18h

Dimanche 16 : Fête des vendanges, messe à l'heure habituelle avec bénédiction du raisin

Rentrée paroissiale le 23 : Messe unique à Sophia à 10h30, pique-nique partagé

INSCRIPTIONS KT, AUMÔNERIE, SCOUTS

Les dates seront précisées ultérieurement. Possibilité de s'inscrire directement sur www.ndsagesse.com dès mi-septembre.

Le Père Gionata Fausone, présent dans notre paroisse depuis 4 ans va nous quitter et poursuivre son ministère comme curé à l'île Maurice. Nous tenons à lui exprimer nos remerciements pour son dévouement et sa bienveillance au cours de ces années et lui souhaitons de nombreuses satisfactions dans cette nouvelle mission.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

PROGRAMME DES SORTIES JUILLET/AOÛT

• LE CCAS DE BIOT À LA PLAGES

Les Lundis du 1^{er} juillet au 31 août : 8h30 – 11h

Tous à la plage d'Antibes Juan-les-Pins, les lundis de juillet & août ! Baignade surveillée par le SDIS. Transport en minibus.

Juillet : 2, 9, 16, 23, 30
Août : 6, 13, 20, 27

SEPTEMBRE

• PARC NATUREL LE PARADOU - VALLAURIS

Judi 6 septembre : 13h45 – 17h30
Ce parc naturel de 12 hectares vous permettra de découvrir différents points de vue depuis le Cap d'Antibes jusqu'aux Iles de Lérins.

• LE VILLAGE PROVENÇAL DU MUY ET SON MARCHÉ & CUEILLETTE DE POMMES DANS LES VERGERS DU CHATEAU D'ASTROS

Judi 13 septembre : 7H45 – 19h
Flânerie dans les rues et les étales du marché provençal du Muy, puis déjeuner au restaurant. Tarif de 23€ à l'ordre de Restaurant les Jonquières (à régler à l'inscription). Puis nous partirons pour le Château d'Astros à Vidauban ou nous commencerons par une dégustation de vins (1.50€ par personne) puis visite du parc comprenant plus de 10 000 pommiers d'une douzaine de variétés différentes et nous finirons par la cueillette des pommes dans le verger. Prévoir des sacs pour les pommes (prix selon le poids).

• LES GROTTES DE SAINT CEZAIRE

Judi 20 septembre : 13h30 – 18h
Visite guidée au tarif de 7€ (être bien chaussé)
À près de 40 mètres sous terre, venez découvrir le fabuleux spectacle des richesses souterraines ; stalactites gigantesques, méduse lumineuse, spectacle sonore.

OCTOBRE

• LES GROTTES DE SAINT CEZAIRE

Judi 4 octobre : 13h30 – 18h
Visite guidée au tarif de 7€ (être bien chaussé)
À près de 40 mètres sous terre, venez découvrir le fabuleux spectacle des richesses souterraines ; stalactites gigantesques, méduse lumineuse, spectacle sonore.

• LA SEMAINE BLEUE - DU 8 AU 12 OCTOBRE

Restauration (salle foyer) au tarif de 5.40€ / Inscriptions avant le mardi 02 octobre

Durant la semaine bleue, le foyer sera ouvert les mardis, jeudis et vendredis avec menus à thème.

- **Mardi 9 à 14h** : LOTO : nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance. Un carton offert puis le carton à 2€

- **Mercredi 10** : Journée à Tourves (déjeuner + spectacle)

- **Judi 11 à 14h** : Ateliers Coiffure & Maquillage animés par Patricia et Manon

- **Vendredi 12 à 14h** : Atelier découverte sculpture sur fruits et légumes de saison. Eve, passionnée par la

beauté culinaire sous toutes ses formes, vous proposera des créations faciles à reproduire chez soi. Renseignement auprès de l'accueil – 12 personnes maximum.

• MECHOUÏ & SPECTACLE CABARET À TOURVES

Mercredi 10 octobre : 7h30 – 19h
Flânerie au marché de St Maximim et sa Basilique, puis direction Tourves, au Domaine du Billardier pour une journée festive. Apéritif autour de la paillote (sardines et crevettes grillées, merguez, sangria...) suivi d'un repas spectacle cabaret (agneau de Sisteron sur broche et ses légumes, vins, fromage, dessert, café). Spectacle cabaret et animations dansantes dans un Domaine d'except-

tion. Paiement à l'inscription à l'ordre du Domaine le Billardier avant le 30 septembre ; Tarif de groupe 40€.

• LE VIEIL ANTIBES PAS A PAS Mardi 16 octobre : 9h15 – 12h

Venez découvrir à pied l'histoire passionnante de la Ville et son quartier fleuri du Safranier
Tarif de groupe 7€ à régler sur place en espèces.

• DÉCOUVERTE DES FLEURS COMESTIBLES - CONFÉRENCE AVEC DÉGUSTATION

Vendredi 19 octobre : 14h – Salle du Foyer
Eve, passionnée de fleurs comestibles, dans une ambiance conviviale, échan-

gera avec vous sur leurs utilisations en cuisine, leurs conservations, le séchage etc.

• GRASSE - VISITE DE L'USINE FRAGONARD - LA FABRIQUE DES FLEURS

Judi 25 octobre & 28 novembre : 13h30 – 18h

À travers une visite guidée (gratuite) des ateliers et laboratoires, découvrez la création des produits réalisés à partir des meilleures matières premières de la parfumerie (parfums, savons, produits aromatiques...). L'usine est entourée d'un très joli jardin de plantes à parfums dont les essences sont utilisées pour la fabrication de parfums.

LES ACTIVITÉS DU CLUB

« DESTINATION RETRAITE »

Aucune activité en juillet et août. Reprise le 17 septembre 2018.

Renseignements, dossier d'inscription et paiement auprès du CCAS dès le 21 août 2018.

Vous pouvez bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis notamment pour l'aquagym.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » : Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » : Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et vendredi 11h-12h, salle EAC

Aquafitness : Mardi 7h45-8h30, Mercredi 11h30-12h15, Jeudi 7h45-8h30 et 10h30-11h15, Vendredi 11h30-12h15 au Complexe Nautipolis

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EA

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi 10h -12h et Mercredi 15h30-17h (débutants), salle bleue CCAS

Ecriture : Mercredi 13h30-15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h-17h, salle bleue du CCAS

Club Micro informatique (associatif) : Mardi et jeudi 18h30-20h, foyer CCAS

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• « RÉUNIONS DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » : Les Vendredis 7 septembre et 19 octobre 9h30, foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

• « VOUS COTOYEZ DES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER ? »
Permanence d'une psychologue dans le cadre du dispositif « ALZHEIMER » au CCAS de Biot le deuxième mercredi du mois de 9h à 12h.

• PRÉVENTION CONTRE LES EFFETS D'UNE ÉVENTUELLE CANICULE

Le CCAS ouvre un registre nominatif sur lequel peuvent être inscrites les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile, fragilisées par un problème de santé, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées. En cas de canicule, un lien de proximité serait mis en place avec les personnes inscrites afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être par des interventions adaptées. La demande de recensement peut être formulée par la

personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile...). Sachez aussi que le CCAS met à votre disposition la salle climatisée du foyer durant tout l'été, entre 10h et 17h. Afin de vous offrir d'agréables moments, le service organiserait des animations libres et gratuites tous les après-midis, notamment en cas de fortes chaleurs.

L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription et vous apportera toute information complémentaire.

Expositions
Visite d'ateliers
Démonstrations
Expo-vente
Animations

Entrée
libre

BIOT INTERNATIONAL GLASS festival

21 septembre
23 2018

La 1^{ère} édition du festival
du verre à Biot

RENSEIGNEMENTS :
Office de Tourisme
Tél. 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR



BIOT